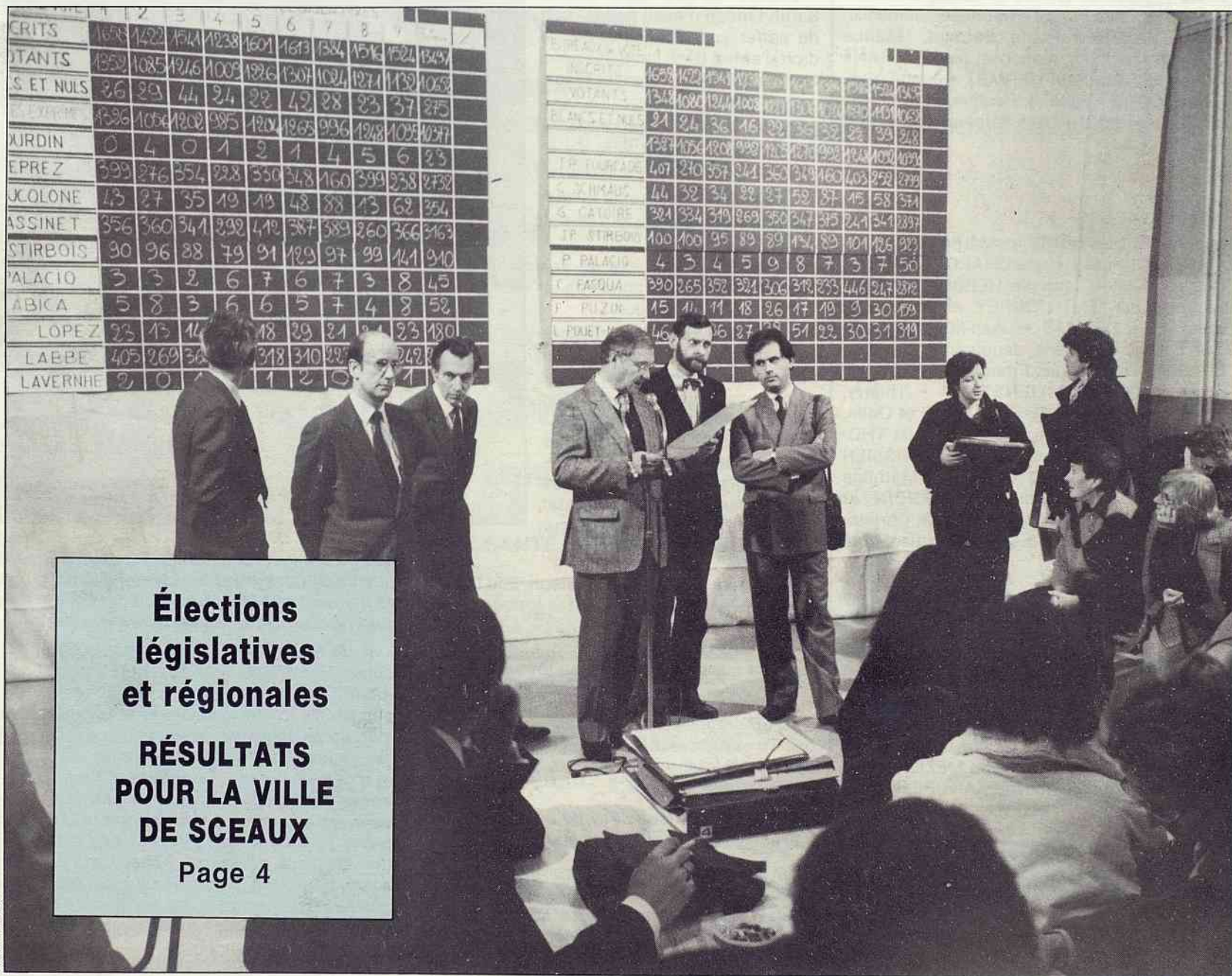


SCEAUX

bulletin municipal d'information

MARS 1986

n° 155



Pages 8 et 9

Budget 86 : la rigueur, encore !

LES SCÉENS

État civil

Période du 16 janvier au 15 février 1986

NAISSANCES

Clémentine CONAN • Donatienne BIVILLE • Michaël, Antoine DARMON • Claire, Nicole, Michèle, Yvette SCHILIS • Marc FRAGU • Coumba, Marinette DIALLO • Romain, Sébastien MELTEOR • Yoan, Walter DEVILLERS • Simon, Kevin GARBAY • Baudouin, François, Georges SAINTYVES • Vincent, Gaëtan, Clément DESNOYERS • Claudine, Paule, Mathilde FAIVE • Johann, Lionel, Antoine, Matthuis SEDIVY • Brahim FLISSI • Daphnée, Clémence, Camille MARTIN • Robin, Bernard, Maurice BOURGIS • Mathieu, Alphonse, Jean PAYSANT • Nicolas, Jean, Paul HERMET • Jean-Louis, Marie BIOCHE • Hélène, Pauline, Marguerite, Marie-Louise MICHAUD • Pauline, Maud CASTELLANI.

MARIAGES

Jean-Denys DESTAING et Martine, Michelle CHARPY • Bernard, Marie CHAPOTET et Françoise, Jacqueline, Jeannine HERBULOT • Jean-Pierre, Marie MARTHOUREY et Françoise, Rosa, Marie DELMAS • Jean-Marie, Thierry BONTE et Marie-Hélène, Jacqueline, Armande LEIZOUR • Thierry, Luc, Francis VINCE et Laurence, Jacqueline LILIENSTERN • Thierry, Michel, Frédéric ANGEL-PIROUELLE et Odile, Marie DROUILLY • Laurent, Jean-Louis THOMASSIN et Brigitte, Sylvie, Marie MENISSIER • Claude MARCHAND et Claire, Mathilde PAQUIN • Daniel, Guislain DEFLANDRE et Odette, Marianne MANDAGARAN • Christophe, Jean, Olivier BERNELLE et Sophie, Marie MEURISSE.

DÉCÈS

Paul BORDES • Alexis VERBA • Charles, Pierre BRULE • Odette, Léonie, Louise CORMIER, veuve GIRAUD • Jean, Eugène, Delphin FRECHIN • Berthe, Florence HATIER • Lucien, Yves OMNES • Armand, Jean, Marie GAUTHIER • Manuel COELHO • Magdalena MEZEY, veuve ILLES • Adrien, Sylvain ALEXANDRE.

Distinction

Palmes académiques

Au grade de chevalier

Paul Regnot, 43, rue des Imbergères.

Sandra derrière le miroir

« Rédiger une courte nouvelle à partir d'illustrations mystérieuses extraites de l'album de photographies de Chris Van Allsburg : *Les mystères de Harris Burdick* », tel était le thème du concours proposé aux usagers de la section « jeunes » de la Bibliothèque municipale en janvier dernier.

Parmi les textes reçus, nous avons retenu pour le publier celui de Sandra Déchaud, élève de 5^e au collège Marie Curie, dont nous avons aimé la façon qu'elle avait de pousser la porte du rêve ou de passer derrière le miroir.

La bibliothèque de M. Linden

Depuis qu'elle était petite, Sarah Linden n'avait pas le droit de parler aux villageois, pas le droit d'entrer dans l'une des nombreuses pièces du premier étage.

Elle habitait seule avec son père, un riche propriétaire, un immense manoir vide de 45 chambres et 10 salles de bains.

Une journée entière ne lui suffisait pas pour faire le tour de son manoir.

Malgré la gentillesse de son père, Sarah le soupçonnait de lui cacher un terrible secret.

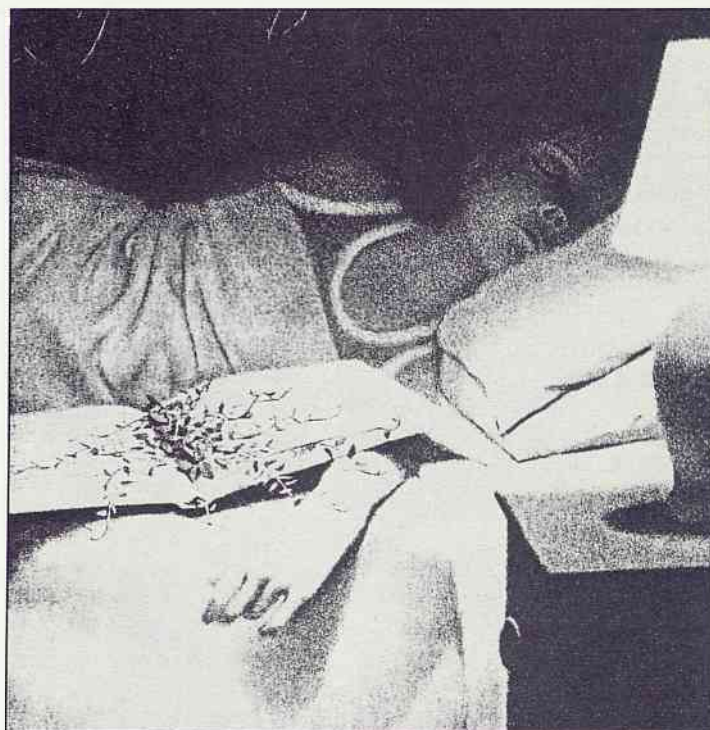
Le jour de ses 17 ans, alors que son père était parti aux États-Unis pour un congrès, Sarah, restée seule au manoir, décida de désobéir. Elle descendit au village. La route n'était pas entretenue. Aucun arbre sur les bas-côtés. Aucun bois en bordure. Elle descendit dans un silence total. Aucun chant d'oiseau, aucun bruissement de feuilles.

Elle arriva à la première maison. Elle frappa. Personne ne répondit. Elle fit le tour de toutes les maisons, elles étaient toutes abandonnées. Enfin, dans la dernière maison, elle trouva un vieillard qui la reconnut aussitôt :

« Sarah Linden, j'ai été valet de chambre chez tes grands-parents. Je sais que tu as désobéi. Tu es descendue au village malgré l'interdiction. Maintenant que tu es là, je vais te révéler le terrible secret.

Tes ancêtres nous ont volé la forêt. Ils l'ont détruite pour construire le manoir.

Un à un les bûcherons de ce village, Arbrenvie, n'ont plus trouvé de travail. Il n'y avait plus un seul arbre à couper. Alors, ils ont été obligés de partir. Mes enfants, mes petits-enfants sont au loin. Je suis le dernier habitant d'Arbrenvie. Rentre au manoir et surtout ne va



pas au premier étage, n'ouvre pas la porte de la bibliothèque et, si tu vois un livre de rouge et d'or incrusté de rubis et d'émeraudes, surtout ne l'ouvre pas ou malheur t'arrivera ».

A peine arrivée au manoir, dévorée par la curiosité, Sarah Linden désobéit à la seconde interdiction et, après trois jours de recherche, elle trouva la clé cachée dans le creux d'un mur. Après quinze nouveaux jours de recherche au premier étage, elle trouva le livre de rouge et d'or. Elle l'ouvrit. **Le vieillard l'avait prévenue pour le livre, maintenant c'était trop tard.** Sarah fut prise par un sommeil lourd. A peine avait-elle fermé les yeux que la couverture du livre se mit à grandir, à s'épaissir comme un tronc, les feuilles de papier se mirent à verdoyer comme des feuilles d'arbres et jaillirent du livre à ne plus s'arrêter, et la végétation prit sa revanche...

Sandra DÉCHAUD



OUVERTURE d'un CENTRE DE CORRECTION AUDITIVE

M. GAILLOT
68, avenue du Général-Leclerc
92340 BOURG-LA-REINE
Tél. 46 61 34 01

sommaire

LES SCÉENS	2/3
ACTUALITÉS	4/5, 6
ÉDITORIAL	
<input type="checkbox"/> Budget 1986 : le poids de la décentralisation	
AU CONSEIL MUNICIPAL	7
<input type="checkbox"/> Séance publique du 28 février 1986	
BUDGET 1986	8, 9
URBANISME-TRAVAUX	10, 11
<input type="checkbox"/> Détérioration de la voirie causée par les concessionnaires	
<input type="checkbox"/> Permis de construire	
ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN	12
<input type="checkbox"/> Exposition « <i>Bruit et vie urbaine</i> »	
ASSOCIATIONS	13 à 19
COMMUNIQUÉS	20, 21
PETITES ANNONCES	22
SANTÉ : SERVICES DE GARDE	23
LOISIRS A SCEAUX JUSQU'AU 30 AVRIL	24

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 155 — MARS 1986

27^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Patrice Noailles

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux — SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de ville), 92330 SCEAUX — Tél. (1) 46 61 29 50, poste 360

Imprimerie « *La Cootypographie* », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

SCEAUX — BOURG-LA-REINE

« 150 ans de céramique »

Des collections privées aux collections publiques

Exposition à l'Orangerie
du château de Sceaux
du 25 avril au 22 juin 1986



Bouquetière en faïence de Sceaux de la deuxième moitié du XVIII^e siècle à décor de paysages et de scènes galantes. Musée de l'Île-de-France.

Les villes de Sceaux et Bourg-la-Reine, sous l'égide du conseil général des Hauts-de-Seine et en collaboration avec le musée de l'Île-de-France, organisent une exposition de faïences et porcelaines des 18^e et 19^e siècles afin de faire connaître leur patrimoine artistique de renommée nationale et internationale. A cette occasion, sera publié un livre retraçant l'historique des manufactures et leur contexte démographique et sociologique. Il expliquera les différentes périodes de fabrication et comportera de nombreux renseignements sur la vie de ces ateliers.

Tirage limité à 2 000 exemplaires seulement. Format cousu-collé 21,5 x 24 cm. Couverture quadri sur papier 300 g brillant. A l'intérieur, huit pages couleur sur papier 120 g couché mat ; 130 photos noir et blanc avec leur descriptif. 175 pages environ.

Conditions de réservation : retourner le bon de commande ci-dessous au service des relations publiques de la mairie de Sceaux (122, rue Houdan, tél. 46 61 29 50, poste 360) ou au Syndicat d'Initiative (68, rue Houdan, tél. 46 61 19 03) **avant le 20 avril 1986**, accompagné d'un chèque à l'ordre du Syndicat d'Initiative. Le prix de l'ouvrage en souscription est de 115 F (+ 20 F de port s'il y a lieu) ; après le 20 avril 1986, le livre sera vendu 145 F (+ frais de port).

SCEAUX — BOURG-LA-REINE — « 150 ans de céramique »

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Nombre d'exemplaires désirés

Élections du 16 mars 1986

Résultats pour la ville de Sceaux

TOTAL	1 ^{er} bureau École élémentaire du Centre 6, rue M.-Renaudin	2 ^e bureau Gymnase des Imbergères Salle B 29, rue des Imbergères	3 ^e bureau Salle municipale 95, rue Houdan	4 ^e bureau Gymnase des Imbergères Salle C 29, rue des Imbergères	5 ^e bureau Ancienne mairie 68, rue Houdan	6 ^e bureau Gymnase des Blagis Salle A 6, rue Léo-Delibes	7 ^e bureau Gymnase des Blagis Salle B 6, rue Léo-Delibes	8 ^e bureau Gymnase de l'école du Petit-Chambord 2, allée de Trévis	9 ^e bureau Salle des conférences 95, rue Houdan
-------	--	--	---	--	--	--	--	--	--

Législatives

		%	1 ^{er} bureau	2 ^e bureau	3 ^e bureau	4 ^e bureau	5 ^e bureau	6 ^e bureau	7 ^e bureau	8 ^e bureau	9 ^e bureau
INSCRITS	13 497		1 658	1 422	1 541	1 238	1 601	1 613	1 384	1 516	1 524
VOTANTS	10 652	78,92	1 352	1 085	1 246	1 009	1 226	1 307	1 024	1 271	1 132
BLANCS ET NULS	275		26	29	44	24	22	42	28	23	37
SUFFRAGES EXPRIMÉS	10 377		1 326	1 056	1 202	985	1 204	1 265	996	1 248	1 095
ONT OBTENU :											
Liste du Mouvement pour un Parti des Travailleurs	23	0,22	0	4	0	1	2	1	4	5	6
Union pour la Démocratie Française - UDF	2 732	26,33	399	276	354	228	330	348	160	399	238
Liste présentée par le PCF	354	3,41	43	27	35	19	19	48	88	13	62
Liste pour une majorité de Progrès - PS	3 163	30,48	356	360	341	292	412	387	389	260	366
Rassemblement National présenté par le Front National	910	8,77	90	96	88	79	91	129	97	99	141
Lutte Ouvrière	45	0,43	3	3	2	6	7	6	7	3	8
Alternative et Écologie 92	52	0,50	5	8	3	6	6	5	7	4	8
Hauts-de-Seine/Écologie 86	180	1,73	23	13	14	18	18	29	21	21	23
Liste RPR pour les Hauts-de-Seine	2 910	28,04	405	269	364	335	318	310	223	444	242
Parti Ouvrier Européen	8	0,08	2	0	1	1	1	2	0	0	1

Régionales

		%	1 ^{er} bureau	2 ^e bureau	3 ^e bureau	4 ^e bureau	5 ^e bureau	6 ^e bureau	7 ^e bureau	8 ^e bureau	9 ^e bureau
INSCRITS	13 497		1 658	1 422	1 541	1 238	1 601	1 613	1 384	1 516	1 524
VOTANTS	10 638	78,82	1 348	1 080	1 244	1 008	1 227	1 306	1 024	1 270	1 131
BLANCS ET NULS	248		21	24	36	16	22	36	32	22	39
SUFFRAGES EXPRIMÉS	10 390		1 327	1 056	1 208	992	1 205	1 270	992	1 248	1 092
ONT OBTENU :											
Union pour les Hauts-de-Seine UDF et non-inscrits	2 799	26,94	407	270	357	241	360	349	160	403	252
Liste présentée par le PCF	371	3,57	44	32	34	22	27	52	87	15	58
Pour une majorité de Progrès - PS	2 897	27,88	321	334	319	269	350	347	375	241	341
Liste de Rassemblement National	923	8,88	100	100	95	89	89	134	89	101	126
Lutte Ouvrière	50	0,48	4	3	4	5	9	8	7	3	7
Liste d'Union pour le Renouveau - RPR	2 872	27,64	390	265	352	321	306	312	233	446	247
Alternative et Écologie 92	159	1,53	15	14	11	18	26	17	19	9	30
Les Verts Hauts-de-Seine - Écologie	319	3,07	46	38	36	27	38	51	22	30	31

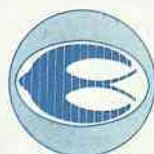
CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

Ginestet

47, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 350.00.03

L'HIRONDELLE

16, place du Général de Gaulle - Sceaux



Remises progressives
LISTES DE MARIAGE

tél. 47 02 68 60 arts de la table • cadeaux

Le civisme n'a pas d'âge



Il n'est pas le doyen des Scéens, mais il a tout de même 102 ans. Et comme, bon pied, bon œil (au plein sens du terme), Pierre Brancher ne les fait pas du tout, la date de naissance inscrite sur sa carte d'électeur — 9 février 1884 — a fait sauter le président du 4^e bureau de vote...



Pierre Recoque est né le 11 mars 1968. Il fait partie de ces jeunes qui n'ont pas voulu manquer cette première occasion d'user de leur droit de vote, en venant s'inscrire in extremis sur les listes électorales. Bravo !

— Suite page 6 —

éditorial

Budget 1986 : le poids de la décentralisation

par Pierre Ringenbach, maire de Sceaux



Le budget 1986 de la ville de Sceaux a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 28 février.

Ce budget ne nous aurait pas posé de réel problème si certaines conséquences de la décentralisation, d'une part, et de mesures financières prises par l'État, d'autre part, n'étaient venues menacer notre équilibre financier.

Philippe Laurent, maire adjoint chargé des finances, et Patrice Noailles, conseiller municipal, en parlent plus loin dans ce bulletin mais je me dois de mettre l'accent sur ces facteurs qui viennent alourdir nos finances locales.

Mon intention n'est pas du tout de critiquer la décentralisation dans la mesure où celle-ci se traduit par une responsabilisation plus grande des élus locaux dans les décisions qui sont à prendre. Mais là où nous devons réagir c'est lorsque, dans les faits, il apparaît que, contrairement à ce qui avait été promis, cette décentralisation se traduit par une augmentation des charges des collectivités territoriales et cela sans compensation.

Un exemple, la décentralisation des collèges : depuis le début de cette année, le département des Hauts-de-Seine vient d'hériter de la gestion de 85 collèges, dont, à Sceaux, les collèges Lakanal et Marie-Curie. Conformément à la loi, les communes devront apporter leur contribution à ces financements et le département a fixé à 31 % et 30 % la part que devront supporter les communes aux charges de fonctionnement et d'investissement.

Or, à Sceaux, les collèges Lakanal et Marie-Curie appartenaient à l'État et, de ce fait, la commune n'a jamais participé à ces charges.

A partir de maintenant, nous allons devoir progressivement payer. C'est une charge supplémentaire pour nous qui, à elle seule, coûtera nettement plus d'un point d'impôts locaux.

Sachez d'ailleurs que l'expertise récemment faite par le conseil général des Hauts-de-Seine sur les travaux à effectuer dans les collèges a évalué leur montant à 570 000 000 F, dont 48 000 000 F pour la seule sécurité. Le conseil général a décidé d'inscrire un crédit de 100 000 000 F au titre de l'année 1986 mais, sur cette somme, l'État ne transférera que 6 000 000 F, soit 6 % de l'ensemble. Le reste devra être supporté par le département et les communes (pour 30 %...).

Par ailleurs, l'État, par différentes mesures, diminue certaines de nos ressources financières : fonds de compensation de la TVA, réforme de la dotation globale de fonctionnement, blocage toujours maintenu de l'évolution des tarifs publics.

Charges supplémentaires imposées aux communes, ressources en provenance de l'État diminuées, la conséquence en est inéluctablement une augmentation des impôts locaux.

Si vous pensez et espérez que les impôts nationaux vont, peut-être, diminuer, vous devez aussi être persuadés que les impôts locaux vont devoir, certainement, être augmentés (il y aura transfert).

Un État honnête devrait le dire clairement.

Aussi, n'ayant pas à Sceaux la possibilité de comprimer encore plus que nous le faisons déjà l'ensemble des dépenses dont nous sommes maîtres, nous avons dû nous résoudre pour cette année à décider d'une légère augmentation de nos taux d'imposition.

La majorité du conseil municipal a voté ces nouveaux taux, l'opposition ayant voté contre, mais sans explication. Chacun sait bien qu'objectivement nous ne pouvons pas faire autrement, compte tenu de notre volonté de maintenir, dans les années futures, un volume d'investissement correspondant aux besoins.



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 46.60.17.45

Carnaval à Sceaux

Faute de mardi gras, on a fêté la mi-carême...

11 février : mardi gras ; en plein milieu des vacances scolaires ! Qu'à cela ne tienne, il restait la mi-carême pour fêter Carnaval.

On s'en est aperçu quand, le jeudi 6 mars, s'est organisé, à l'initiative des étudiants de l'IUT de Sceaux, un défilé dans les rues du centre ville et le jardin de la Ménagerie, avec déguisements et confettis.

Des confettis qui avaient avantageusement remplacé la farine, et même les œufs, employés lors de précédentes tentatives dont les Scéens n'avaient pas gardé le meilleur souvenir.



Cette fois, les participants on fait naïtre au contraire un large courant de sympathie qui, si de nouvelles initiatives étaient prises en temps utile, pourrait bien conduire à l'organisation l'année prochaine d'un véritable Carnaval de Sceaux.



A la MJC : les carnivals en Europe

A la MJC, s'est tenue du 24 février au 13 mars une intéressante exposition sur les origines et l'histoire du phénomène carnavalesque, ainsi que les multiples représentations de cette fête dans les pays d'Europe.

Composée d'une vingtaine de panneaux agrémentés de poupées, marionnettes, costumes, affiches, reproductions de tableaux, cette exposition s'adressait aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Ces derniers avaient également la possibilité de la découvrir au travers d'un jeu-concours présenté sous la forme d'un questionnaire se rapportant directement aux panneaux, et dont les résultats seront publiés dans le numéro de mai du bulletin municipal.

A noter que l'exposition a reçu la visite d'une dizaine de classes des écoles élémentaires de Sceaux.



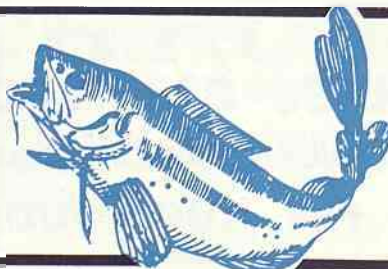
Lors de sa visite, M. le maire s'est particulièrement intéressé aux personnages du Carnaval belge...

...et semble avoir sympathisé avec le « Blanc Moussis » de Stevelot.



poissonnerie AUBIN

17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX



tél. 43.50.08.24

AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 28 février 1986

Un budget discuté

L'essentiel de la réunion du conseil municipal du 28 février a été consacré au vote du budget 1986. L'opposition a refusé de voter les budgets de la police municipale, des minibus, de l'Office Municipal des Sports, du gymnase des Clos Saint-Marcel, des nouveaux tennis, du conservatoire national de musique ainsi que les taux d'imposition. C'est une attitude nouvelle et qui diffère notablement de celle de l'an dernier.

Sécurité : effort accru

Depuis trois ans, l'effort de sécurité et de lutte contre la délinquance s'est développé régulièrement ; pour s'en tenir au seul aspect du maintien de l'ordre, deux étapes sont à distinguer :

- création d'une police municipale par le recrutement de cinq agents décidée le 28 juin 1984 ;
- convention entre l'Etat et la ville de Sceaux approuvée par le conseil municipal le 26 juin 1985. Cette convention prévoit notamment un transfert de responsabilité de la Police d'Etat aux services municipaux : surveillance des écoles et délivrance des documents administratifs. Libérée de ces tâches, la Police d'Etat pourra accroître son effort local de sécurité.

Ces transferts de responsabilité avaient été assurés provisoirement par l'embauche de « TUC ». Le conseil municipal a décidé de recruter définitivement par concours deux agents de police municipale afin d'assurer avec permanence les tâches qui sont dévolues à la ville depuis la signature de la convention.

Décision adoptée à la majorité (cinq voix contre).

Budget

Le budget est analysé par ailleurs dans l'éditorial de M. le maire et dans un article détaillant les principales options. Précisons ici le détail du vote ; l'opposition (cinq voix) a voté contre les opérations et chapitres suivants :

- chapitre 903 : réaménagement des courts de tennis du jardin de la Ménagerie et aménagements des abords du gymnase des Clos Saint-Marcel ;
- chapitre 940 : subvention de la ville à la SEBMIS (bulletin municipal) ;
- chapitre 945 : augmentation de la participation financière de la ville au conservatoire national de musique ; subvention de la ville à l'Office Municipal des Sports ;
- chapitre 931 : création de deux emplois d'agent de police municipale ;
- chapitre 967 : participation financière au service public des minibus.

L'opposition a aussi voté contre les taux d'imposition aux quatre taxes locales.

Le reste du budget a été adopté à l'unanimité.

Ilot Benoit : une nouvelle étape est franchie

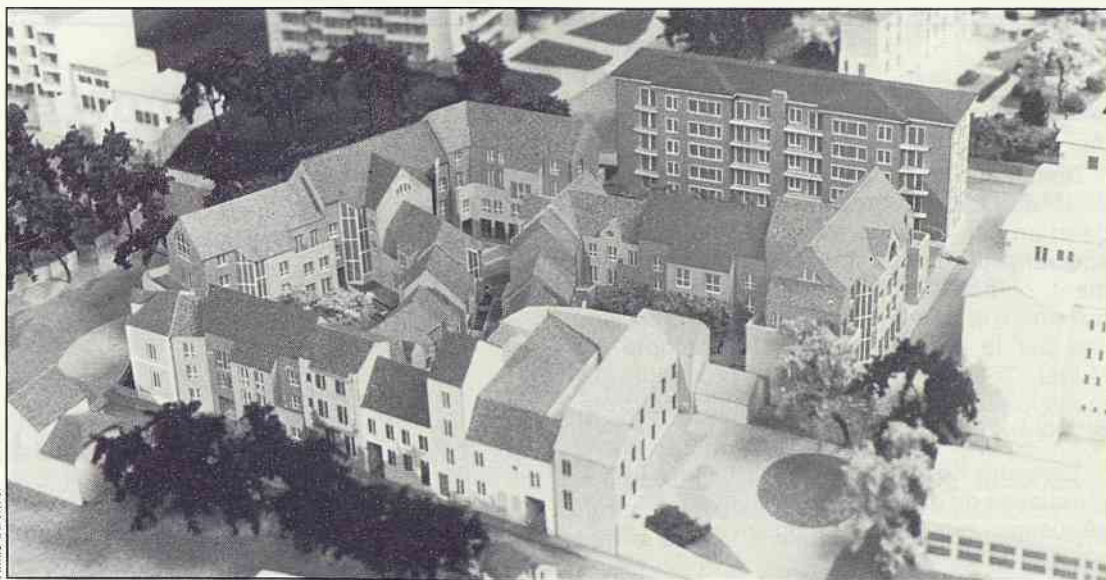
La procédure administrative de réaménagement de l'ilot Benoit a été confiée à la SCIC Ile-de-France. En juin 1983, il a été décidé de met-

tre en œuvre une procédure de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de rénovation urbaine marquant un équilibre raisonnable entre logements libres, logements aidés, parkings et espaces ou équipements publics. Les délais nécessaires aux dernières acquisitions foncières ralentissent la réalisation ; une déclaration d'utilité publique en cours d'enquête devrait résoudre ces difficultés. D'autre part, la loi d'aménagement du 18.7.1985 a introduit une procédure officielle de concertation.

Le conseil municipal a donc tout d'abord constaté que la concertation publique préalable avait été bien réalisée : présentation de maquettes (photo ci-dessous) et réunions de la commission extra-municipale d'urbanisme. Il a aussi approuvé les lignes directrices du projet de ZAC qui va prochainement être soumis à une nouvelle enquête publique.

Décision adoptée à l'unanimité.

P. NOAILLES.



Annie Bataille

Les autres décisions

- Garantie d'emprunt : la ville a accepté de garantir un « emprunt-relais » d'une durée maximale d'un an, effectué par l'OPHLM pour préfinancer les travaux de réhabilitation du 28, avenue Jean-Jaurès. **A l'unanimité.**
- Indemnité d'astreinte pour les agents de maîtrise des services techniques. **A l'unanimité.**
- Indemnité d'astreinte du personnel du Service de Soins Infirmiers à domicile (SSID). **A l'unanimité.**
- Convention Etat/Département/Ville/CAC « Les Gémeaux ». **A l'unanimité.**
- Participation de la ville à l'UNIREG, orga-

nisme gérant les personnels dirigeant les MJC. **A l'unanimité.**

- Convention de location du 21, rue des Ecoles à la MJC suite à la restructuration. **A l'unanimité.**

• Minibus : marché avec la société d'exploitation. **A la majorité (cinq voix contre).**

• PAIO : reconduction de ce service. **A l'unanimité.**

• Classes de découverte à Méry-sur-Seine (un séjour de dix jours) et à Pesey-Nancroix (deux séjours de dix jours). **A l'unanimité.**

AGENCEMENT
COMPLET
D'APPARTEMENTS

DÉCORATEUR MAÎTRE D'ŒUVRE • Jean-Louis Perveaux

Transformation • Rénovation • Aménagement • Conseil

22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 47.02.20.60

BUDGET 1986

L'élaboration du budget primitif pour 1986, sa présentation au conseil municipal et son vote le 28 février dernier, ont fait apparaître, plus clairement encore que les années précédentes, trois caractéristiques majeures de la situation financière de la ville :

- une position défavorable à l'égard des transferts financiers de l'État, accentués par la modification des règles de répartition de la dotation globale de fonctionnement et des modalités de récupération de la TVA acquittée sur les investissements ;
- la nécessité de poursuivre la modernisation de la gestion municipale par le recours à des techniques d'organisation et de contrôle de gestion appropriées, afin de freiner la progression des dépenses de fonctionnement ;
- l'obligation de réduire les volumes d'investissements par rapport à la période passée, dont le rythme était particulièrement élevé.

Ces caractéristiques constituent autant de contraintes. Certaines nous sont imposées : raréfaction des concours de l'État, transferts de charges, blocage de l'évolution des tarifs, etc. Les autres résultent d'une volonté délibérée de l'équipe municipale : maintenir, année après année, la capacité d'épargne de la ville afin de préserver un financement sain des opérations futures et de ne pas sombrer dans un endettement massif qui ruinerait à l'avenir toute marge de manœuvre.

La légère majoration des taux d'imposition en 1986 résulte de la prise en compte de ces contraintes. Elle ne doit rien à un quelconque

laxisme, mais, au contraire, s'appuie sur une politique financière très clairement choisie qui refuse de sacrifier l'avenir au présent.

Cette décision, alliée à une réduction spectaculaire du volume d'emprunt, nous garantit — sauf événement imprévisible — le maintien dans les toutes prochaines années d'un équilibre financier sain de la ville.

Dans l'article qui suit, Patrice Noailles, conseiller municipal membre de la commission des finances, expose le détail des inscriptions budgétaires. Celles-ci permettent de maintenir la qualité du service rendu, de développer certaines prestations, de poursuivre la politique de valorisation du patrimoine et de recherche de son utilisation optimale.

Elles permettent enfin de continuer l'action, essentielle, de modernisation de la gestion, engagée depuis deux ans avec le concours actif de l'ensemble des services municipaux.



Philippe LAURENT,
maire adjoint
chargé de la gestion financière

La rigueur, encore !

Document technique compliqué, le budget de la ville fait l'objet d'un long travail de préparation par les services et les commissions spécialisées (urbanisme, travaux, enseignement, culture...) pendant les mois d'octobre, novembre et décembre. Il est examiné en janvier par le conseil municipal et adopté en février. Tout au long de cette procédure, la municipalité (le maire et les adjoints) contrôle et oriente ces travaux.

Essayons de discerner les principales caractéristiques du budget 1986 ainsi que leurs conséquences sur la vie des Scéens.

Transferts de charge

En 1985, l'effort de rigueur que nous avons réalisé était dû en partie aux charges que faisaient peser les investissements très lourds réalisés depuis 4 ou 5 années : opération Charraire, bibliothèque, PMI, halte-garderie... ; en 1986, il ne s'agit plus que de faire face aux charges transférées et aux ressources amoindries :

- la réforme du remboursement de la TVA coûte 535 900 F ;
- la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement coûte 95 000 F ;
- la décentralisation des lycées et collèges coûte 69 600 F ;

- le blocage des tarifs publics coûte environ 30 000 F ;
- le désengagement de l'État (conservatoire de musique et service incendie) coûte 85 000 F.

Au total, la ville de Sceaux doit faire face à

près de 800 000 F de charges nouvelles (par diminution des recettes et transferts de charges). Cela représente une hausse des impôts de 3 %, soit exactement le taux retenu pour la hausse des taux d'imposition à Sceaux en 1986.

La fiscalité locale en 1986

	Prévisions 1986		Réalizations 1985	
	Taux (%)	Produit (MF)	Taux (%)	Produit (MF)
Taxe d'habitation	7,09	13,561	6,88	12,420
Foncier bâti	10,67	10,734	10,36	9,763
Foncier non bâti	10,80	0,056	10,49	0,059
Taxe professionnelle	9,39	4,492	9,12	4,090
Total du produit		28,843		26,332

NOTA :

1. attention, sur votre feuille d'impôts locaux, vous trouverez, additionnés, les impôts du département et de la région, et les impôts de la ville .

2. l'augmentation du taux de la taxe d'habitation est de 3 % $\left(\frac{7,09}{6,88} = 1,03\right)$.

soins esthétiques
BRONZAGE EN CABINE

LA QUALITÉ
L'ACCUEIL
UN CADRE

à votre service



au 112 bis rue Houdan (PARKING A 50 M.)

Morgan-Coiffure

vous y attend de 9 h 30 à 18 h. (le samedi dès 9 h).

47.02.84.45
avec et sans RV

URBANISME - TRAVAUX

Détérioration de la voirie causée par les concessionnaires

Le Gaz de France, l'Electricité de France, les Postes et Télécommunications et la Compagnie Générale des Eaux — communément appelés « concessionnaires » — ont la charge de fournir au domicile des habitants qui en font la demande gaz, électricité, téléphone et eau, de même qu'il appartient à la commune de mettre en œuvre les installations servant à l'écoulement et à l'évacuation des eaux ménagères, pluviales et excrémentielles.

Chacune de ces branches possède alors un vaste réseau indépendant de distribution et de collectage dont le tracé suit celui des rues et dont l'étendue recouvre toute une région, débordant très largement la superficie de la commune.

En dehors de quelques tronçons de lignes aériennes téléphoniques ou de transport de courant électrique, l'ensemble des réseaux est constitué de canalisations souterraines.

Le caractère permanent et prioritaire de ces services publics les oblige à entreprendre des travaux qui, par leur degré d'urgence ou la nécessité d'appliquer un plan de modernisation régional cohérent, ne peuvent pas toujours être en harmonie avec le programme de réfection de la voirie édifié par la commune. Inversement, l'ignorance quasi habituelle dans laquelle se trouve la commune du moment, de l'endroit et de l'importance des travaux des concessionnaires ne lui permet qu'exceptionnellement de pouvoir coordonner ses projets avec ceux des autres.

Si les réparations et l'entretien des systèmes filaires enterrés (électricité, téléphone) peuvent être entrepris dans la plupart des cas sans endommager les revêtements de sol, grâce à l'installation des câbles dans les gaines aboutissant à des regards de visite, il n'en va pas de même pour la modernisation des installations aériennes électriques ou téléphoniques, quand il s'agit de les enterrer, pour les extensions, quand il s'agit d'alimenter un nouveau quartier (par exemple l'îlot Charaire), ou pour toute autre intervention inopinée ou non dans les réseaux de transport de fluides (eau et gaz) quand il s'agit soit de modifier le nombre et la section des canalisations en vue d'obtenir un plus grand débit ou d'éviter les engorgements (inondations), soit de réparer les fuites, soit de procéder au branchement d'une installation privée sur le réseau général.

Quelle qu'en soit la cause et dans tous les cas, les concessionnaires peuvent, avec l'accord de la commune, faire exécuter leurs travaux n'importe où et indépendamment de

l'état de la voirie. Ils ont l'obligation de remettre cette dernière dans l'état où elle se trouvait avant les travaux.

Procédure de remise en état de la voirie

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, voici comment les choses se passent.

Si on a affaire à un travail de routine dont l'importance ne nécessite pas l'ouverture d'une grande tranchée mais d'une simple excavation, ou bien le concessionnaire intervient sans préavis (réparation d'une fuite) mais en en avisant les services de la mairie, ou bien il intervient à la suite d'une demande de branchement d'un habitant transmise par la mairie. Le travail terminé, les terres de déblai sont replacées dans leur trou en attendant que le revêtement définitif soit refait de la même façon qu'il est dit plus bas.



Boulevard Desgranges : réparation provisoire d'une tranchée

Si le travail envisagé implique l'ouverture d'une grande tranchée, ce qui va endommager grandement la voie concernée et peut-être gêner la circulation, les phases successives de l'opération sont les suivantes :

- le concessionnaire qui a l'intention d'exécuter des travaux dans telle rue à telle époque adresse une lettre avec croquis à la mairie et lui demande de lui faire part de ses objections éventuelles ;
- les services techniques de la mairie prennent toutes mesures propres à faciliter les travaux, en particulier ils envoient une lettre circulaire pour prévenir les riverains ;
- les travaux sont exécutés ;
- les travaux terminés, la tranchée est comblée avec les terres de déblai et recouverte provisoirement de pavés ;

- après un délai minimum de 45 jours nécessaires au tassement des terres (résorption du foisonnement), la remise en état définitive du dessus de la tranchée est effectuée par une entreprise en exécution d'un marché passé avec la ville qui assure le paiement ;

- le concessionnaire intéressé rembourse la ville de la dépense qu'elle a faite par avance ; à cet effet, les budgets annuellement votés par le conseil municipal comprennent une certaine somme (actuellement de l'ordre d'un million) portée simultanément en dépense et en recette.

Peut-être se demandera-t-on s'il ne serait pas plus commode de laisser aux concessionnaires le soin de remettre entièrement la voirie en état sans que la mairie intervienne. Mais la municipalité n'a pas retenu cette solution qui lui ferait perdre un certain nombre d'avantages, en particulier celui de rester le maître d'œuvre des travaux d'entretien du domaine public qu'elle est chargée de protéger.

Entre le moment où les travaux du concessionnaire ont démarré et celui où la voirie a été remise en état, il s'est écoulé un délai maximum de six mois, compte tenu des impondérables climatiques et autres.

Entre le moment où la ville a réglé l'entrepreneur chargé de la remise en état et le moment du remboursement par le concessionnaire il s'est écoulé un délai de un an à deux ans.

Contradictions

Nous venons de voir que, quel que soit l'état de la rue dans laquelle un concessionnaire ouvre un chantier, les dégâts causés à la voirie par le percement du revêtement de sol sont réparés.

Cependant, chacun s'insurge contre le fait qu'on ne profite pas de l'occasion qu'offre l'ouverture d'une tranchée et sa remise en état pour procéder à la réfection complète de la voie. De même qu'il semble anormal que les concessionnaires ne profitent pas de ce que la réfection d'une rue soit projetée pour procéder au préalable à des travaux de modernisation afin d'éviter de les entreprendre après que la remise à neuf de la voie aura été achevée.

Certes, tout le monde s'accorde pour dire qu'une meilleure coordination entre ville et concessionnaires est désirable au stade de l'élaboration des plans de travaux se rapportant à la voirie.

ENTREPRISE D'ÉLAGAGES
PARCS ET JARDINS
ABATTAGE - DESSOUCHAGE MÉCANIQUE

Robert ANDRÉOLI & Cie Tél. 47 02 96 47
38, rue des Aulnes — 92330 SCEAUX

MENUISERIE • ÉBÉNISTERIE
BOIS DÉTAIL • CLÉS MINUTES
Ets CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) - 92330 SCEAUX ☎ 46.61.01.25
RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

URBANISME - TRAVAUX

Le service de la voirie, à la fois très économe des crédits qui lui sont octroyés et très pénétré de l'importance de la charge qui lui incombe de procurer à la ville une voirie attrayante, confortable et bien entretenue, recherche en toute occasion la façon la plus logique et la mieux adaptée d'y parvenir dans les meilleures conditions.



La rue Léo-Delibes après réfection : les poteaux PTT et les fils électriques ont disparu.

Seulement, les « arrangements » ne sont, en général, que difficilement faisables.

Dans le cas où le conseil municipal a décidé la modification ou la réfection d'une portion de la voirie et en a voté les crédits, le service de la voirie en avise les concessionnaires de manière à ce que ces derniers puissent intervenir, si besoin est, avant l'ouverture du chantier de remise en état. Il est plus particulièrement proposé à l'EDF et aux PTT de saisir l'occasion pour enterrer leurs circuits aériens. En pratique, seules les PTT répondent favorablement à notre attente, la modification des tronçons intéressés et les travaux d'installation souterraine étant à la charge de la ville (exemples récents : l'avenue Carnot et la rue Léo-Delibes).

Dans le cas contraire, où l'initiative de faire des travaux dans une rue vient d'un concessionnaire :

- ou bien l'état général de la voie justifie une réfection complète et il est encore temps d'obtenir les crédits nécessaires ; la voirie est alors entièrement remise à neuf (exemples : l'avenue Carnot où la Compagnie Générale des Eaux avait décidé l'installation souterraine de

nouvelles canalisations de diamètre supérieur à celles existantes et la rue Hippolyte-Boulogne où l'EDF avait décidé la mise en souterrain de ses câbles aériens) ;

- ou bien l'état général de la voie ne le justifie pas, ou les crédits disponibles ne le permettent pas, et il est procédé à la réfection du seul dégât causé par le concessionnaire comme il est dit plus haut.

En définitive, les interventions du Gaz de France, de l'Electricité de France, des Postes et Télécommunications et de la Compagnie Générale des Eaux sont difficiles à maîtriser. Les réparations des dommages qu'elles causent à la voirie demandent des délais assez longs et, dans la plupart des cas, si elles sont faites avec le plus grand soin, elles n'en demeurent pas moins que des restaurations.

André BENOIT,
maire adjoint
chargé des travaux municipaux,
de la voirie, des espaces verts,
de l'enlèvement des ordures,
de l'hygiène et de la salubrité.



Permis de construire

2, rue des Pépinières

Pétitionnaire : SCI « Les jardins d'Orion »
Nature des travaux : construction d'un immeuble
Auteur du projet : M. Deleau, architecte
Permis accordé le 21.01.86

23, rue Madeleine-Crenon

Pétitionnaire : Franco Suisse Bâtiment
Nature des travaux : construction de dix logements
Auteur du projet : M. Guillemot, architecte
Permis accordé le 21.01.86

25, rue de Fontenay

Pétitionnaire : M. Garnier
Nature des travaux : construction d'une véranda sur terrasse
Auteur du projet : M. Marion, architecte
Permis refusé le 24.01.86

78, rue de la Marne

Pétitionnaire : M. Decherf-Piot
Nature des travaux : extension
Auteur du projet : MM. Kutnerian/Manoukian, architectes
Permis accordé le 24.01.86

6, rue Massenet

Pétitionnaire : M. Boix (auteur du projet)
Nature des travaux : couverture d'une terrasse existante
Permis accordé le 24.01.86

20, avenue Jean-Racine

Pétitionnaire : M. Hoebler (auteur du projet)
Nature des travaux : clôture
Permis accordé le 24.01.86

21 bis, avenue des Quatre-Chemins

Pétitionnaire : M. Bourdin
Nature des travaux : extension d'un pavillon
Auteur du projet : M. Trousseau, architecte
Permis accordé le 24.01.86

78, rue de la Marne

Pétitionnaire : M. Decherf-Piot
Nature des travaux : démolition d'un garage, d'une buanderie et d'un appentis
Permis accordé le 28.01.86

3, rue Florian

Pétitionnaire : M. Eckerlein
Nature des travaux : extension
Auteur du projet : M. Demonmerot, architecte
Permis accordé le 31.01.86

18, rue des Ecoles

Pétitionnaire : M. Ravoux
Nature des travaux : extension
Auteur du projet : M. Demonmerot, architecte
Permis accordé le 31.01.86

1, rue Albert-1^{er}

Pétitionnaire : M. Goualin
Nature des travaux : modificatif à permis de construire
Auteur du projet : M. Trousseau, architecte
Permis accordé le 07.02.86

28, rue Mozart

Pétitionnaire : M. Lagrave
Nature des travaux : construction d'un pavillon
Auteur du projet : atelier d'architecture GBB
Permis accordé le 12.02.86

36, avenue Georges-Clemenceau

Pétitionnaire : M. Pham Doan Hap (auteur du projet)
Nature des travaux : clôture
Permis accordé le 15.02.86

7, rue des Coudrais

Pétitionnaire : M. Desusclade (auteur du projet)
Nature des travaux : création d'une pergola
Permis accordé le 15.02.86

49, avenue de Bourg-la-Reine

Pétitionnaire : M. Trippier-Merlin
Nature des travaux : construction d'un pavillon
Auteur du projet : M. Guilbaud, architecte
Permis accordé le 21.02.86

7, rue des Coudrais

Pétitionnaire : M. Marais (auteur du projet)
Nature des travaux : extension
Permis accordé le 21.02.86

**entreprise
générale
d'électricité**



**INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION**

R. SERVIGNAT & Cie

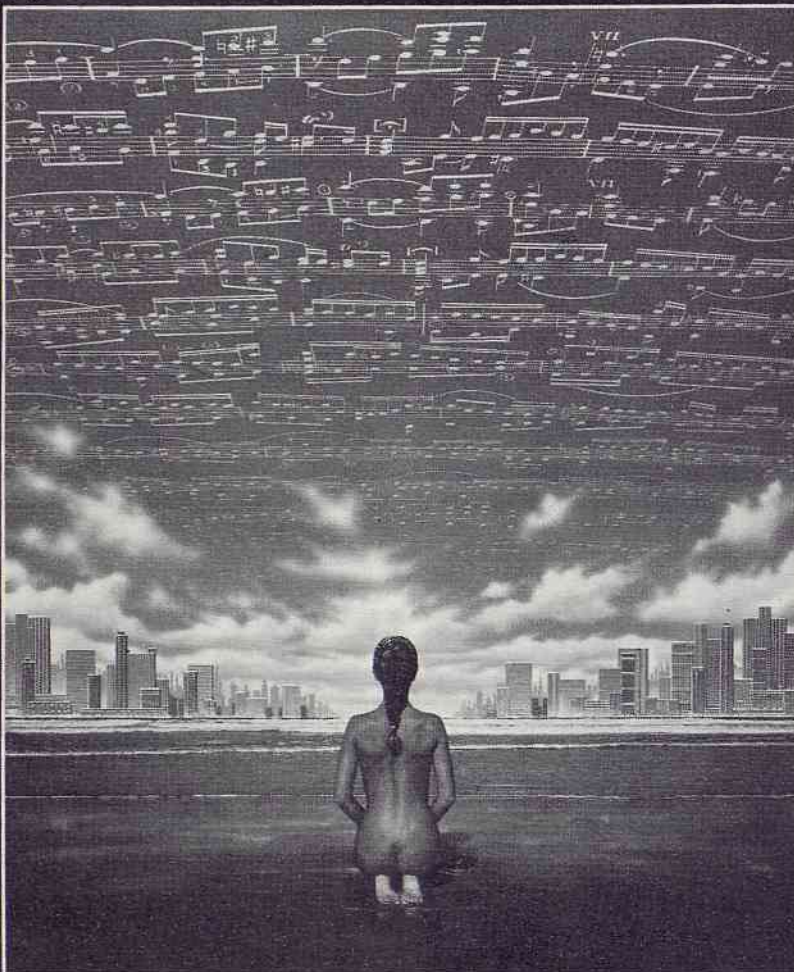
12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 43.50.17.29 +

S.A. au Capital de 300.000 F — QUALIFELEC IV 742

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN

Sous l'égide de « Sceaux Ville Propre » Exposition « Bruit et vie urbaine » du 12 au 27 avril 1986

Notre commune accueillera, du 12 au 27 avril 1986, l'exposition « *Bruit et vie urbaine* » réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine (CAUE).



«BRUIT ET VIE URBAINE»

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
ET
CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT
CAUE 92

Rappelons que cet organisme a pour mission d'informer et de conseiller sur tous les problèmes liés à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement (textes, procédures, financements, techniques de construction, etc.) les particuliers, mais aussi les collectivités publiques auprès desquelles il a, en outre, une action de formation. Les rendez-vous avec les architectes conseillers au CAUE à Boulogne (1 bis, rue des Abondances) se prennent en téléphonant au 46 03 77 39. Les interventions sont gratuites.

L'exposition « *Bruit et vie urbaine* » est destinée à sensibiliser le public sur l'importance des nuisances nées du bruit et sur les moyens de les combattre.

Elle aborde pour commencer quelques notions simples d'acoustique, puis s'efforce d'établir un constat du bruit ; les différentes sources de nuisances et de bruit sont successivement examinées : bruit des transports, bruit sur les lieux de travail, bruit du voisinage, etc.

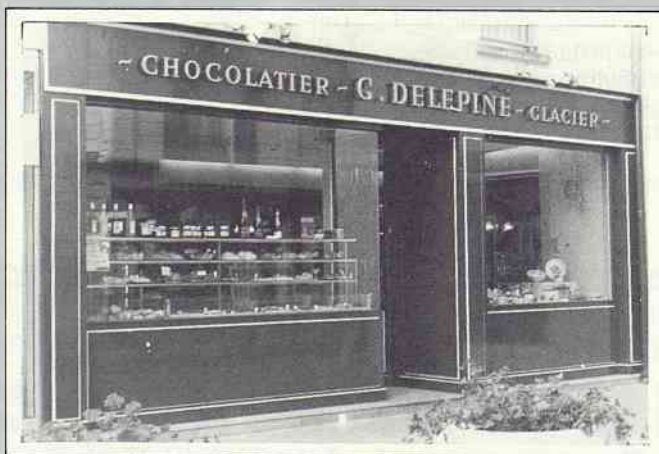
L'exposition présente ensuite la lutte anti-bruit engagée, tout d'abord au niveau national et régional, puis au niveau du département des Hauts-de-Seine.

Elle s'attache à définir les problèmes spécifiques au département et à exposer les actions engagées dans le cadre de la lutte anti-bruit. Elle montre des exemples typiques de travaux de rattrapage en matière de voies de circulation, d'habitat et de lieux de travail (quelles solutions architecturales apporter aux problèmes du bruit ?), puis des exemples de travaux neufs concernant les problèmes d'aménagement des abords de périphériques comme des bordures de voies urbaines ou bien encore de la construction des lieux de travail.

Des renseignements pratiques sur la législation en matière de bruit (le circuit des plaintes, à qui s'adresser, etc.) ainsi que des conseils sur les travaux à faire chez soi pour se protéger du bruit complètent très concrètement cette exposition.

Destinée avant tout à une sensibilisation, elle se veut largement illustrée de photographies en couleurs, dessins, plans.

L'exposition aura lieu dans la grande salle des baraquements, 95, rue Houdan ; elle sera ouverte au public tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.



Sélectionné par
GAULT-MILLAU
parmi les 170 meilleurs pâtisseries
de France

Traiteur • Cocktails • Réceptions
Cadeaux d'entreprises
Chocolat • Confiserie

16, rue de Paron — 91370 Verrières-le-Buisson (parking, place de la Mairie)

Tél. 60.11.81.11

ASSOCIATIONS

Les Gémeaux

Le mois d'avril est placé aux Gémeaux sous le signe de l'animation.

Début en fanfare avec le « *Roi des Singes* », pour les enfants, le mercredi 9 avril.

Puis, du 16 au 29, un grand Festival d'animation avec des films de Walt Disney, Paul Grimault, Jean-François Laguionie, Dave Fleisher, des films soviétiques et canadiens, des inédits de Hollywood des années 50, des dessins animés publicitaires des années 60 réalisés par des auteurs français de renom, des courts métrages de jeunes auteurs français dont un certain nombre seront présents et rencontreront le public pendant la durée du Festival.



Le Roi des singes

De quoi passionner tout le monde, les cinéphiles et les autres, les adultes et les enfants.

En avril, les Gémeaux installeront différentes expositions, notamment une grande exposition réalisée par le Centre International du Cinéma d'Animation d'Annecy. Elle s'intitule « *Archéologie du Cinéma : du jouet d'optique au cinématographe* » et se compose de panneaux illustrés et d'appareils originaux, remis en état, ou de copie d'appareils anciens que l'on peut manipuler.

Entre la première lanterne magique et le projecteur cinématographique, se cotoient une multitude d'appareils en fonctionnement aux noms étranges (Thaumatrope, Phenakisticope, Zootrope, Praxinoscope, Photobioscope, Kinetoscope, etc.) que vous pourrez découvrir au cours de visites accompagnées.

Dans le même temps, une création de marionnettes jettera une passerelle entre deux formes artistiques de l'animation : le cinéma et le théâtre.

CAC « *Les Gémeaux* », 49, avenue Georges-Clemenceau, tél. 46 60 05 64.

Collège universitaire Fontenaisien

Antenne de Sceaux

Judi 17 avril 1986 à 15 h

« *Marie Noël et la Bourgogne* »,

conférence de Marie-Madeleine Dienesch, agrégée de l'université, ancien ministre, présidente de l'association Marie Noël.



« *Auxerre n'est pas mon pays* ». Affirmation surprenante qui ouvre le livre de souvenirs de Marie Noël. Celle-ci renierait-elle la Bourgogne, elle qui y naquit, y vécut et y écrivit son œuvre, y mourut comme tant de ses aïeux paternels ? Non, « *la poétesse d'Auxerre* », comme l'appellèrent ses premiers « *découvreurs* », n'a pas renié la province à laquelle elle est restée toute sa vie attachée et à laquelle elle consacre, en ses derniers temps, « *Le Cru d'Auxerre* ». Ne dit-elle pas lui être redevable de tout ce qui en elle fut clarté, lucidité, gaieté et primesaut ?

Et cependant, que de fois n'évoque-t-elle pas dans son œuvre en prose, ses lettres, ses notes intimes, sa recherche d'un autre lieu original d'où elle sent sourdre « *L'ombre de son sang* », une angoisse de naissance, la solitude de cœur d'une fille de la Creuse, sur ces terres où prit racine la lignée maternelle des Lafaille.

Alliance contrastée qui donna peut-être les traits les plus originaux de son caractère et de son œuvre.

Cette conférence aura lieu à l'ancienne mairie (68, rue Houdan).

Association de Défense des Victimes de Troubles de Voisinage — ADTV

Une permanence de l'association a lieu le premier samedi de chaque mois, de 18 h 30 à 19 h 30, aux baraquements (petite salle), 95, rue Houdan. Un délégué vous informera sur vos droits en matière de bruit.

Centre Social et Culturel des Blagis

Stage d'encadrement

A partir du jeudi 10 avril, et ce tous les jeudis de 13 h 30 à 16 h 30, une session d'encadrement aura lieu au Centre Social et Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, tél. 46 60 51 18.

Une initiation technique vous permettra d'acquérir les bases de l'encadrement.

Quatre encadrements minimum sont prévus :

- le sous-verre simple avec baguettes,
- le sous-verre avec passe partout et baguettes,
- le sous-verre avec passe partout et bordé de papier,
- le sous-verre avec passe partout biseau et baguettes.

Association des Artistes scénés

A la suite de la demande formulée à l'assemblée générale du mois de janvier par les adhérents, la circulation des revues d'art a commencé à se faire selon vos vœux. A vous de continuer cette chaîne entre voisins afin que tous puissent en profiter.

Nous rappelons que le format maximum des toiles, pour la prochaine exposition, est de 20 points.

Amnesty International

Le groupe 84 d'Amnesty International organise une exposition de dessins des enfants de Sceaux et des communes environnantes, du 6 au 9 avril inclus, aux baraquements (95, rue Houdan).



entreprise ***

BERGALET

Bureau - Correspondance

1, rue Marguerite - BP 3 - 92290 Châtenay-Malabry Tél. 43.50.06.58

devis gratuits

PEINTURE • PAPIER PEINT
REVÊTEMENT SOLS ET MURS

RAVALEMENT

ASSOCIATIONS

Maison des Jeunes et de la Culture

Exposition

Sculptures de Louis Laubignat, du 17 mars au 10 avril.

Stage

• Patchwork : stage d'approfondissement, les lundis 7, 14 et 21 avril, de 9 h à 12 h ; participation aux frais : 180 F.

Pendant les vacances scolaires de Pâques, du 26 mars au 5 avril inclus, la MJC sera ouverte de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (fermeture le dimanche).

Internationales Folklorefest in Brühl

C'est avec grande honte que je mets une fois encore ma plume au service du groupe folk de la MJC de Sceaux. D'une part, parce que, en tant que président de cette association, ne devrais-je pas également conter toutes les autres activités de la Maison qui réalisent de magnifiques performances artistiques, sportives ou culturelles dont on ne parle pas, et, d'autre part, parce que j'ai la triste impression de mieux me servir de ma main droite pour écrire que de mon pied gauche ou de ma jambe droite pour danser, ce qui est un handicap certain pour un danseur, et, en particulier, pour un amateur de danse folklorique !

Née à l'occasion des fêtes du Bal de Sceaux en juin 1981, l'activité folk a su, au fil des ans, préserver les principes qui, sans avoir été clairement définis lors de sa naissance, avaient été aussitôt acceptés par tous les premiers participants : ne pas devenir un groupe folk trop structuré, éviter la spécialisation, mais danser pour le plaisir de chacun et des autres avec toujours cependant la volonté de respecter la tradition profonde du folk, en s'approchant au plus près de la perfection technique dans le seul but d'éprouver le maximum de plaisir à danser parfaitement une bourrée d'Auvergne, un rondeau breton ou une droite de Reuilly.

N'est-ce pas Nicolas Boileau qui reconnaissait dans son épître IX au Marquis de Seignelay (mais oui, le nôtre ; le fils du grand Colbert) : « Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable... »

Mais cette belle affirmation peut-elle s'appliquer à nos costumes ? Sans nul doute car, pour

les grandes occasions, nous avons dû cependant nous plier à la tradition. Les messieurs ne ressemblent-ils pas comme deux gouttes d'eau aux paysans du Centre de la France que l'on peut encore croiser dans les campagnes les jours de foire ? Le très charmant ensemble rustique, porté avec mille grâces par les dames, n'a-t-il pas été inspiré par l'une des plus fameuses glaneuses de Gustave Courbet ? Ce costume a été coupé, monté, essayé, terminé et parfois même aussi hélas recommencé à l'occasion de plusieurs ateliers dominicaux, réunissant tout le groupe. Et, tandis que les dames piquaient sagement d'un côté, les messieurs étaient chargés de les distraire par l'attrait de leur conversation avant de préparer le déjeuner dans une savante pagaille gastronomique.



Il y avait certainement un groupe espagnol, si l'on en croit l'affiche, mais également des représentants de plusieurs autres pays : Italie, Grèce, Turquie... et puis Sceaux.



Vingt et un danseurs plus amateurs les uns que les autres, répartis dans six voitures particulières, avec leurs costumes, leurs cadeaux, leurs instruments de musique et leurs nombreuses valises, sans oublier bien entendu de campagnardes provisions, un ordre du jour minutieusement élaboré : un travail d'équipe, ou la solitude du pouvoir...

Certes, à Brühl, nous avons pu voir de magnifiques costumes tout chamarrés d'or, d'argent et de fines dentelles, en particulier ceux que portaient les danseurs grecs, dignes de figurer dans le plus grand musée d'art traditionnel ; mais, d'après les coupures de journaux que l'on a eu la grande gentillesse de nous faire parvenir, la presse spécialisée semble avoir été frappée par le fait que nous ayons pu nous-mêmes créer et confectionner nos costumes. Tous les moyens ne sont-ils pas bons pour se faire remarquer ?

Après nos premiers pas sur le podium semé de chausse-trapes lors du Bal de Sceaux, le groupe, après quelques savoureuses aventures lors d'un voyage à Murat en Auvergne, a pu goûter les joies des échanges internationaux dans le cadre des villes jumelées avec Sceaux, Royal Leamington en Angleterre et Brühl en Allemagne, grâce aux introductions et à l'aide financière qu'il a reçues fort largement de la part du CSAI dont je tiens encore à remercier son président, M. Sterverlynck.

Permettez-moi, en quelques images (ci-dessous et ci-contre), de vous raconter notre dernier voyage à Brühl, l'année dernière. Comme le temps passe !

Après avoir participé avec brio, malgré le handicap certain de sa jeunesse, au festival folk de la charmante ville jumelle de Royal Leamington en juin 1983, le groupe folk de la MJC représenta notre bonne ville, mais aussi la France profonde, au festival international folk de Brühl, le 21 septembre 1985, à l'occasion des fêtes organisées pour le 700^e anniversaire de la création de cette cité.



Le podium était installé à l'ombre du fameux château Augustusburg dont l'histoire se mêla souvent à celle de la France, puisqu'il fut la résidence du Maréchal Davout jusqu'en 1815 durant l'occupation française. On murmure aussi que le Cardinal Mazarin, en exil dans cette ville durant l'année 1651, venait se promener dans les très belles allées du parc afin d'oublier les mazarinades de la Fronde.

TOUTE L'ALIMENTATION AU DOMAINE ROYAL

61, RUE HOUDAN — 92330 SCEAUX — TÉL. 46.61.02.09
113, AV. DU GÉNÉRAL-LECLERC — BOURG-LA-REINE — TÉL. 46.60.87.16

L'OCÉAN

POISSONS ET CRUSTACÉS
ARRIVAGES DIRECTS
61, RUE HOUDAN — 92330 SCEAUX
TÉL. 46.61.02.09

ASSOCIATIONS

« ... En présentant le folklore des provinces françaises, vous avez contribué à faire connaître la culture et les coutumes de votre pays... »
(Lettre de remerciements du Dr Wilhelm J. Schumacher, responsable de ce festival).



« Les invités de Sceaux ont apporté dans leurs bagages des chansons et des danses de leur pays ; leurs représentations, fort réussies du reste, furent longuement applaudies. Ce groupe, composé uniquement d'amateurs, a réalisé lui-même ses costumes... »
(Extrait de presse : KR n° 220 du 23.09.1985).



Sur le chemin du retour, dans une charmante auberge de campagne, nous avons encore dansé, mais très peu chanté (il faut bien avouer que ce n'est pas l'une de nos nombreuses spécialités).



Je pense pouvoir affirmer que le meilleur souvenir de cette nouvelle escapade folklorique restera sans nul doute l'extraordinaire soirée, organisée impromptue par nos hôtes Petra et André Lueken, dans leur très belle maison des environs de Brühl.

Nous avons dansé toute la nuit, et au petit jour, ce sont de vrais amis qui se sont séparés dans les premières lueurs de l'aube alors que la veille de nombreux invités parmi les familles allemandes ne se connaissaient même pas entre eux.

Une fois encore, le merveilleux mécanisme du jumelage avait joué pleinement son rôle.

Joseph de PIREY

Union Féminine Civique et Sociale

L'UFCS et les consommateurs

Le club consommateurs de l'Union Féminine Civique et Sociale tient toujours ses permanences au Centre Social et Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) les 2^e et 4^e mercredis du mois, de 14 h à 16 h. Les prochaines permanences auront lieu les :

- mercredi 26 mars,
- mercredis 9 et 23 avril,
- mercredis 14 et 28 mai,
- mercredis 11 et 25 juin.

L'équipe est à votre disposition pour des renseignements, des démarches difficiles, des contrats, une aide en cas de litige (commerçants, logement, administration).

Notre équipe a réalisé cet hiver une étude sur les cartes de paiement, en prévision de la généralisation en France des cartes à mémoire dites « cartes à puce ». Elle fait aussi des relevés mensuels de prix dans les supermarchés et surveille l'application des règlements en matière d'alimentation.

Amis et Parents d'Enfants Inadaptés APEI de Sceaux

Un jardin d'enfants spécialisé

Vous connaissez des parents d'enfants handicapés très jeunes ; vous avez peut-être vous même un enfant qu'un handicap trop lourd empêche d'aller à l'école maternelle.

Savez-vous qu'il existe à Sceaux un petit établissement (dix places) qui a été créé pour accueillir ces enfants et leur donner ce que les autres trouvent à l'école de leur quartier : un lieu autre, le groupe d'enfants, des activités variées, le rythme quotidien de la séparation et des retrouvailles de la famille avec des éducatrices spécialisées et l'aide d'un médecin spécialiste et d'une rééducatrice de la psychomotricité. Les enfants peuvent ne pas marcher et ne pas parler, et la propreté n'être pas acquise.

Le jardin d'enfants spécialisé de Sceaux se trouve 95, rue Houdan, tél. (1) 46 61 29 50, poste 388.

Le jardin d'enfants est agréé par le département des Hauts-de-Seine. Les enfants sont reçus dans les mêmes conditions de gratuité que les autres enfants à l'école (transport possible).

Renseignements : au jardin d'enfants ou à l'APEI de la région de Sceaux, 86, rue du Lycée, tél. (1) 46 61 17 42.

Présidente de l'APEI : Mme Christol.

A. ORTIN

ANCIENNEMENT GELIN

15, av. Georges-Clemenceau
92330 SCEAUX ☎ 46.61.17.67

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

ALALINARDE S.A.

4, avenue Jules-Guesde — 92330 SCEAUX — Tél. (1) 46 61 11 76

MAÇONNERIE
MENUISERIE
CHARPENTE
CARRELAGE

DEPUIS 1935

ENTRETIEN
RÉNOVATION
AGRANDISSEMENT
ISOLATION

ASSOCIATIONS

Association des Anciens Combattants de Sceaux

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le dimanche 12 janvier à 10 h dans la salle des fêtes de l'ancienne mairie, en présence d'une nombreuse assistance, sous la présidence de Georges Brizou.

En ouvrant la séance, le président a présenté à tous les adhérents et à leur famille ses vœux pour la nouvelle année et a souhaité la bienvenue aux seize nouveaux adhérents qui nous ont rejoints en 1985. Puis, il a fait observer un instant de recueillement en mémoire des huit camarades qui nous ont quittés en 1985 : Roger Boudras, Jean Boyer-Chamard, René Contant, Jacques Charton, Robert Devinat, Gilbert Grenault, Émile Gonord, Paul Pillot.

La parole fut ensuite donnée, pour le rapport moral, à René Le Sage, secrétaire général, qui rappela les diverses manifestations auxquelles notre association a participé, et, en particulier, la part prise lors de la fête des associations de la ville, où fut présentée, avec un grand succès, une exposition relatant l'épopée du Maréchal Leclerc et de la 2^e DB. Après avoir remercié son adjoint, Jack Regnier, pour son aide, il conclut en souhaitant que la paix règne enfin dans le monde, pour le plus grand bien de l'humanité tout entière.

Le président remercia René Le Sage de son rapport et le mit aux voix. Il fut adopté à l'unanimité.

Pierre Sarrazin fut ensuite invité à présenter le rapport financier pour l'exercice écoulé. L'exposé fut d'une grande précision et montra que les comptes sont bien tenus et parfaitement compréhensibles par tous. La situation est saine grâce à la bonne rentrée des cotisations et aux dons généreux qui nous viennent en aide. Il adressa des remerciements à Paul Le Cousin, trésorier adjoint, qui se dévoue pour lui faciliter la tâche. Le président remercia Pierre Sarrazin et mit aux voix ce compte rendu qui fut adopté à l'unanimité.

Le président :

— remercia M. le maire et les membres de la municipalité ainsi que les services administratifs et techniques pour l'aide matérielle et morale dont l'association bénéficie ;

— remercia les commerçants de la ville et du marché pour leur soutien à la caisse de secours ;

— remercia tous les camarades qui se sont dévoués pour l'organisation des fêtes, en particulier Robert Quintero, ancien de la 2^e DB, qui a pu obtenir les documents de l'exposition ;

— rappela que le repas du 11 Novembre est surtout organisé pour les anciens combattants et que le bureau s'estime récompensé de ses efforts quand il constate qu'un grand nombre d'entre eux a répondu à son appel ;

— rappela l'intérêt qu'il y a à souscrire une retraite à la France Mutualiste en raison des avantages accordés par l'État ;

— rappela que le bureau de l'association se fait un devoir d'accompagner les camarades disparus à leur dernière demeure, à chaque fois que le décès est porté à sa connaissance ;

— exprima sa satisfaction de voir que la situation financière a encore permis de remettre un cadeau de fin d'année aux camarades de plus de 75 ans ;

— signala que la Croix du Combattant de l'Europe peut être obtenue sur simple demande et que le bureau va se procurer des formulaires qui seront mis à la disposition des adhérents.

Il fut ensuite procédé au renouvellement de la partie du conseil d'administration dont le mandat était expiré. Les membres sortants (René Le Sage, Stanislas Piotrowski, Robert Quintero et Georges Thiébault) étant à nouveau candidats, ils furent reconduits pour une période de quatre années, à l'unanimité.

D'autre part, la commission de contrôle fut reconduite pour l'année 1986, avec Étienne ChARRIER, Lionel Renault et Émile Tetelain.

Aucune question n'étant posée, la séance fut levée à 11 h 30.

Croix-Rouge Française Comité de Sceaux

Joyeux goûter à la maison de retraite Renaudin

A l'aimable invitation de M. Pagès, directeur de la maison de retraite Renaudin, le comité de Sceaux de la Croix-Rouge Française a organisé, le jeudi 16 janvier, un goûter pour les plus anciens de nos aînés.

Pour ce faire, une petite heure d'animation, chants et numéros, a été assurée par la chorale Saint Jean-Baptiste de Sceaux et les « Artistes Scéens », qui interprétèrent, les uns et les autres, différentes chansons, de « La Madelon » aux « 80 chasseurs » en passant par « Le petit vin blanc » et « Le sirop typhon », fortifiant prescrivit nommément à certains pensionnaires (spécialité non remboursée par la Sécurité sociale).

Après ce tour de chant, le moment était venu de la distribution des cadeaux, fleurs, foulards et colifichets, cependant que pâtisseries délicieuses et boissons pétillantes venaient satisfaire les estomacs gourmands.

Mais, à tout geste de détente, une démarche fructueuse s'impose : M. Pagès nous a entraînés dans la visite des nouveaux locaux. Sa fierté était à la mesure de la réussite : le clair patio et son décor floral, les remarquables salle d'animation et salle à manger où nous

A la suite de l'assemblée générale du 12 janvier et de la réunion du conseil d'administration du 2 février, le bureau de l'association est composé comme suit :

— président : Georges Brizou,
— 1^{er} vice-président : Charles Berger,
— 2^e vice-président : Georges Albarel,
— secrétaire général : René Le Sage,
— secrétaire adjoint : Jack Regnier,
— trésorier général : Pierre Sarrazin,
— trésorier adjoint : Paul Le Cousin,
— délégué aux relations extérieures : Robert Quintero,

— administrateurs : Émile Gény, Georges Loiseau, Roger Molinet, René Paquier, Stanislas Piotrowski, Paul Ralitera, Pierre Saulet, Georges Thiébault,

— porte-drapeau : Paul Ralitera,
— porte-drapeau adjoint : Émile Gény.

Il est rappelé qu'une permanence de l'association fonctionne le premier dimanche de chaque mois au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie et que tous les anciens combattants y sont amicalement accueillis, de 10 h à 12 h.

René LE SAGE,
secrétaire général.

nous étions réunis, les différentes ailes du bâtiment aux couleurs diversifiées, pour que chacun s'y reconnaisse, les chambres alliant confort et propreté, à la chaleur personnalisée si différente de l'anonymat qu'on rencontre trop souvent, les cuisines aux accessoires modernes, brillant de neuf et qui flattent autant l'œil que le goût, la bibliothèque, le vaste service de rééducation fonctionnelle, et, visitant les sanitaires, nous y avons découvert, jusque dans les moindres détails, tout ce qui pouvait faciliter la vie des pensionnaires.

Nous ne pouvions qu'admirer et déjà... prendre rang pour nous-mêmes, le moment venu.

Les Scéens peuvent être heureux et fiers à la fois de posséder à leur porte un établissement de cette classe ; au lendemain de la fête, la Croix-Rouge se réjouit de transmettre la nouvelle.



ASSOCIATIONS

Cercle philatélique de Bourg-la-Reine/Sceaux

Le Cercle philatélique de Bourg-la-Reine/Sceaux organise, dans le cadre de la Journée du timbre 1986, la XVI^e exposition philatélique des Hauts-de-Seine. Cette manifestation se déroulera les 5 et 6 avril prochain dans le hall d'animation situé 47, boulevard du Maréchal-Joffre à Bourg-la-Reine (ouverture au public : le samedi, de 9 h à 17 h 45 ; le dimanche, de 9 h à 18 h).



L'exposition comportera deux cents cadres et les visiteurs pourront admirer de très belles

présentations. La présence de négociants permettra aux amateurs de compléter leurs collections et le bureau temporaire des PTT débitera le timbre-poste représentant la malle-poste « La briska » et disposera du cachet spécial illustré « Journée du timbre 1986 — Bourg-la-Reine ». Il est rappelé que les PTT ont décidé de présenter, cette année, le timbre-poste sous deux formes :

- en feuilles de cinquante exemplaires comme habituellement ;
- en carnets de six figurines imprimées dans une couleur différente des précédents.

Les visiteurs pourront se procurer, soit directement au stand du CPBRS, soit par commande adressée au président du CPBRS (BP 35 92340 Bourg-la-Reine), les souvenirs suivants :

- carte nationale représentant la briska affranchie avec le timbre spécial (feuille ou carnet) et oblitérée avec le cachet illustré ;
- enveloppe au format anglais affranchie et oblitérée comme ci-dessus ;
- enveloppe au format français affranchie et oblitérée comme ci-dessus ;

- carte locale spécialement conçue et dessinée par Mlle Monique Moitié, affranchie et oblitérée comme ci-dessus.

Le prix de vente de chaque souvenir est fixé par la Fédération des sociétés philatéliques françaises à 10 F.

Les commandes devront être accompagnées de leur montant augmenté des frais d'envoi (2,20 F de un à trois exemplaires, 3,90 F de quatre à dix exemplaires et 5 F pour plus de dix exemplaires).

Des conférences philatéliques avec projections auront lieu le samedi 5 avril à 16 h et le dimanche 6 avril à 11 h et à 15 h 30, à la salle des fêtes située 65, boulevard du Maréchal-Joffre à Bourg-la-Reine.

Nous vous attendons. Venez très nombreux à ces manifestations philatéliques de prestige.

Les prochaines réunions à Sceaux du CPBRS (MJC, 24 ter, rue des Ecoles) auront lieu, de 16 h à 18 h, les 12 avril, 10 mai et 14 juin.

Sceaux Accueil

Le Nouveau Roman

Lorsqu'en 1985 le prix Nobel de littérature fut attribué à Claude Simon, c'était en même temps rendre honneur au Nouveau Roman, dont Claude Simon est considéré comme étant le père.

En effet, si l'attribution du prix Nobel à Claude Simon a causé quelque surprise en France où l'audience de ce grand écrivain, comme celle des autres auteurs du Nouveau Roman, reste limitée, il n'en est pas de même à l'étranger, où son œuvre est très connue et participe au renom de la littérature française.

Claude Simon est né en littérature avec la constitution d'un groupe qui allait accoucher du Nouveau Roman, autour d'un grand éditeur, Jérôme Lindon, et d'une personnalité généreuse et enthousiaste, Alain Robbe-Grillet.

De Becket à Duras, le Nouveau Roman couvre la période des années 1940-1980. Il s'agit



A. Robbe-Grillet, C. Simon, C. Mauriac, J. Lindon, R. Pinget, S. Beckett, N. Sarraute et C. Ollier

d'une protestation contre le message existentialiste qui privilégie les idées, alors que le Nouveau Roman choisit les objets. On pourrait résumer le message de ce mouvement en disant qu'il met en cause le principe du personnage balzacien et de l'inventaire social. Le Nouveau Roman est un essai d'approcher la réalité, par exemple la surface chez Alain Robbe-Grillet, le temps chez Michel Butor, la mémoire chez Claude Simon, pour aboutir à une restitution aussi exacte que possible de la durée dans son déroulement, instant après instant, comme

cause de nos actes. En bref, le Nouveau Roman s'intéresse à la conscience.

Pour mieux connaître et comprendre ce mouvement littéraire et ses auteurs, Sceaux Accueil organise, dans le cadre de ses sorties et rencontres littéraires, une conférence-débat, le 14 avril 1986 à 14 h 30, à l'ancienne mairie (68, rue Houdan).

Pour tout renseignement, prendre contact avec Marie-Lou Schenkel, tél. 46 61 25 88. Billets en vente au Syndicat d'initiative à partir du 7 avril.

Samedis Musicaux de Sceaux Amis du Conservatoire

Samedi 12 avril, ensemble Caix d'Hervelois :

Claire Giardelli (violoncelle baroque, viole de gambe), Jean-Louis Charbonnier (viole), Mirella Giardelli (clavecin), solistes de « La grande écurie et la chambre du Roy ».

Au programme : Couperin, Marais, Bach, Telemann.

Les « instruments anciens » attirent un public de plus en plus large. L'ensemble Caix d'Hervelois présente trois solistes dont les noms sont depuis longtemps connus grâce, en particulier, au festival d'instruments anciens de Paris dont J.L. Charbonnier est le directeur artistique.

Après un an d'étude en viole de gambe à la Schola Cantorum de Bâle, J.L. Charbonnier a suivi pendant deux ans les cours de Jordi Savall à Zurich. Il est actuellement professeur de viole de gambe au conservatoire de Fontenay-aux-Roses.

Claire Giardelli excelle tout aussi bien avec le violoncelle baroque qu'avec le violoncelle moderne et c'est ainsi que les mélomanes de Sceaux avaient pu apprécier sa virtuosité avec le « Quatuor Elyséen » au cours de la saison précédente.

Mirella Giardelli, élève en clavecin de Tom Koopmann, est actuellement chef de chant de l'atelier lyrique de Tourcoing où elle est assistante de Jean-Claude Malgoire.

Ce concert aura lieu au CAC « Les Gémeaux » (49, avenue Georges-Clemenceau) à 17 h 30 en concert animation et à 20 h 45 en concert du soir.



Renseignements et réservations au secrétaire des SMS-AC, MJC, 21, rue des Ecoles, tél. 43 50 05 96 ou au conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, 10, boulevard Carnot à Bourg-la-Reine, tél. 46 64 18 08, poste 377.

ASSOCIATIONS

Association Sportive Pétanque de Sceaux

L'assemblée générale de l'Association Sportive Pétanque de Sceaux s'est tenue le samedi 11 janvier 1986, salle de l'ancienne mairie, à l'issue d'une allocution du président Chadenier qui a souhaité une bonne année aux membres et une saine activité à l'association. Il a été procédé à l'élection du bureau composé désormais comme suit :

- président : Charles Chadenier,
- vice-président : Léon Andréoli,
- vice-président : Bernard Bloton,
- secrétaire général : Pascal Scaramuzzino,
- secrétaire-adjoint : Jeannine Taine,
- trésorier général : Rémy Lepesant,
- trésorier-adjoint : Jean Brissez,
- commissaire aux comptes : Maurice Paris,
- administrateur : Maurice Jacquin,
- commission de presse : Pascal Scaramuzzino,
- commission des jeunes : Bernard Bloton,
- commission féminine : Jeannine Taine.

Programme sportif pour l'année 1986 ; concours officiels organisés par l'ASPS :

- samedi 12 avril : doublettes promotion à 14 h ;
- jeudi 15 mai : doublettes challenge des vétérans à 14 h ;
- samedi 14 juin : participation aux fêtes d'été de la ville de Sceaux ; doublettes toutes catégories à 14 h ;
- dimanche 15 juin : concours de pointage ouvert à tous à partir de 14 h ;
- samedi 13 septembre : doublettes promotion à 14 h ;
- samedi 11 octobre : doublettes intersociétaires à 14 h .

Le sport-pétanque peut être pratiqué dès l'âge de huit ans ; entraînement tous les mercredis et samedis ; tous les après-midi de la semaine sont consacrés aux loisirs.

Renseignements et inscriptions sur les terrains de jeux du jardin de la Ménagerie.



ASAS tennis

Les activités du club pour 1986 :

- ouvertures des courts (terre battue) : fin avril (suivant la météo !),
- premières compétitions : 27 avril,
- tournoi surprise et lancement de la saison : 3/4 mai,
- tournoi open FFT : 7/21 juin,
- tournoi interne : 1^{er}/28 septembre,
- tournoi des jeunes : 5/28 septembre,
- tournoi surprise : 4/5 octobre,
- soirée du club : 11 octobre,
- assemblée générale : 14 novembre.

Jeu concours

Les résultats paraîtront dans le prochain numéro du bulletin. Les gagnants recevront leur lot à l'occasion du tournoi surprise des 3 et 4 mai où ils seront les invités de l'ASAS.

Informations sportives

Courage, il faut continuer

Chez les jeunes, nos équipes, bien que très préparées par J.-M. Ankaoua et D. Laville, n'ont

pu franchir le cap des qualifications au championnat de France, confrontées qu'elles étaient à des équipes supérieures. Elles n'ont cependant jamais baissé les bras et ont montré de réelles qualités et possibilités que la saison d'été confirmera.

Bonne chance

Cette année, l'ASAS tennis est présente aux 16^e de finale des championnats de France universitaires, par l'intermédiaire de L. Boukobza, membre de l'équipe II masculine.

Bravo !

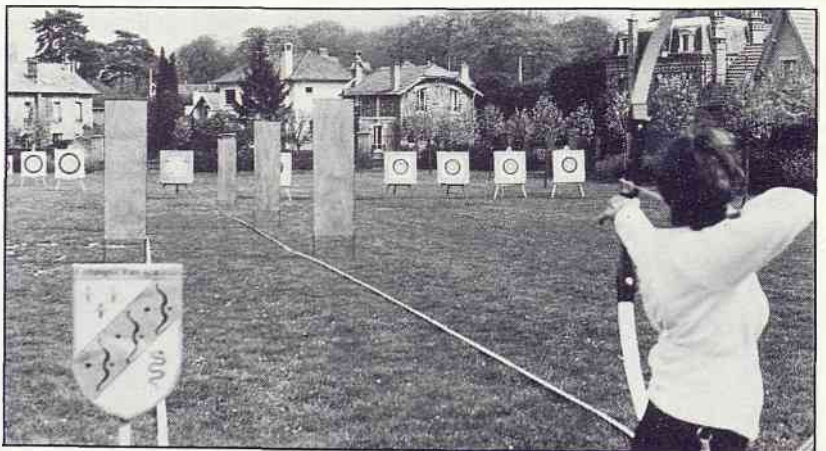
Cette saison encore, les vétérans femmes ont fait parler la poudre, en ne s'inclinant que d'extrême justesse en finale (qualificative pour le championnat de France) contre le CA Montrouge, après une rencontre ô combien disputée et riche en rebondissements. Nous remercions S. Beaupoil, J. Bernelle, F. Eckerlein, Y. Grivart, B. Houery, R. Loiseau, M.-F. Metaireau.

Compagnie d'arc de Sceaux

Comme nous l'avons annoncé précédemment, c'est le 12 avril au cours de l'après-midi que les archers de Sceaux s'affronteront pour avoir droit au titre de Roy de leur compagnie pour 1986, en participant à l'abat-oiseau. Cette manifestation traditionnelle, qui a pris place définitivement dans notre calendrier, est très attendue par nos compagnons. Ce jeu permet en effet à tous de prétendre, grâce à son adresse ou sa chance, au titre suprême. Cet exercice, auquel pourront assister les amateurs de tir, aura lieu dans le jardin de la Ménagerie. A l'issue du concours, on procédera à la remise du cadeau au vainqueur, après lui avoir passé l'écharpe due à son rang, selon le cérémonial d'usage ; les archers termineront la soirée par une fête en l'honneur de cette nouvelle royauté.

Ce premier contact avec la nature donnera à nos tireurs un avant-goût des compétitions extérieures, les tirs en salle étant maintenant terminés. Un dernier mot pour féliciter Brigitte et Jean-Claude Frémaux qui nous représenteront encore cette année en championnat de France avec d'autant plus de mérite que les plafonds de sélection étaient réhaussés cette année ; notre département ne présente que quatre femmes en plus de nos deux compagnons.

Alain GERBAUD



Au centre de la cible qui se trouve au bout de l'allée (du Roy) est fixée l'effigie d'un oiseau présentant une surface de 5 x 2 cm. Il faudra l'abattre pour être élu.

BONOT
86, rue Houdan
tél. 46 61 12 26

SPÉCIALISTE EN VARILUX ~ LENTILLES DE CONTACT

C. BONOT
OPTIQUE-PHOTO

SCEAUX

151, rue Houdan
tél. 43 50 29 38

COUVERTURE • PLOMBERIE • INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGE CENTRAL • CARRELAGE

Entreprise LAURENT

(anciennement Ets CHÉREAU)

6, rue Henri-Marrou, 92290 CHÂTENAY-MALABRY

Tél. 46 61 04 47



Agréé Gaz de France

TRAVAUX NEUFS
RÉNOVATION-ENTRETIEN

DÉPANNAGES RAPIDES

DEVIS
GRATUITS

ASSOCIATIONS

Boxing Club de Sceaux

Finales des ceintures CIF 1986

Plus de 800 spectateurs au stade de la Porte Pouchet pour assister aux finales des ceintures du « Comité Ile-de-France » le 26 janvier dernier, finales d'un haut niveau technique, qui ont tenu en haleine tous les amateurs du noble art.

En poids moyens, notre amateur Baral était opposé au champion du monde de boxe américaine.

Ce combat (3 x 3) était qualifié « d'explosif » par la presse. Il a vu la victoire aux points du boxeur de Sceaux dont le punch a parlé.

Championnat de boxe amateur 1986

Notre club, vainqueur à Aix-les-Bains le 8 février en huitièmes de finale poids moyens, est donc à présent qualifié pour les quarts de finale, prévus à Conflans-Saint-Honorine (Yvelines), le 15 février.

Après leurs tests positifs sous contrôle de la FFB, plusieurs de nos jeunes sont aptes et prêts à participer à des exhibitions amicales, vraisemblablement dès mars 1986.

Nous continuons à accueillir les jeunes qui voudraient participer à ce sport, dès l'âge de 11 ans.

Nos remerciements vont aux supporters du BCS qui ont accepté dès le départ d'aider une activité sportive nouvelle en notre ville.

S. GLADO,
président.

ASAS basket

Championnat de France

II^e division masculine :

classement au 15 février 1986

• Poule A :

1^{er} Nice, 30 pts ; 2^e Montpellier, 29 pts ; 3^e Roanne et Toulouse, 28 pts ; 5^e Cognac et Montferrand, 24 pts ; 7^e Hyères, Lyon, Rupella et Salon, 22 pts ; 11^e Doazit, 19 pts ; 12^e Orléans, 18 pts.

• Poule B :

1^{er} Gravelines, 30 pts ; 2^e Cholet, 29 pts ; 3^e Berck, 28 pts ; 4^e Sceaux, 26 pts ; 5^e Evreux et Graffenstaden, 25 pts ; 7^e Saint-Quentin, 24 pts ; 8^e Troyes, 22 pts ; 9^e Chatou, Denain et Noyon, 20 pts ; 12^e Saint-Brieuc, 19 pts.

Le premier de chaque poule accède en 1^{er} division ; les quatre clubs classés 9^e, 10^e, 11^e et 12^e dans chaque poule sont relégués en 3^e division.



vos achats de tous les jours

ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING
COUVERT**

MULTI

153, RUE HOUDAN
gare de robinson

COMMUNIQUÉS

Institut Universitaire de Technologie

Pari sur l'avenir gagné : trois prix sur cinq au concours national pour la création d'entreprise

1978 : l'IUT de Sceaux prend un pari sur l'avenir en intégrant, parmi les enseignements dispensés, une matière totalement nouvelle, la **création d'entreprise**.

1984 : les étudiants de l'IUT présentent au public leurs projets en organisant un **salon de la création à Sceaux**.

Cette innovation pédagogique commence alors à intéresser les pouvoirs publics et les enseignants obtiennent de M. Crépeau, ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, la mise en place d'un concours.

1985 : lancement du concours « **Les jeunes entrepreneurs** ».

Ce concours est destiné à permettre la réalisation des meilleurs projets de création d'entreprises artisanales préparés par les étudiants des IUT. Les projets doivent nécessairement associer diverses compétences : production, gestion, marketing. Les équipes peuvent être différentes (du secteur secondaire et tertiaire, par exemple) ou intégrer des professionnels. En septembre, 51 dossiers de création sont enregistrés pour l'ensemble de la France. Le 17 décembre, le ministre remet les prix, dont trois sur cinq reviennent à des futurs créateurs de l'IUT de Sceaux. Chacune des équipes a reçu un prix de 50 000 F et des aides de l'ANCE et de l'ANVAR. Souhaitons-leur maintenant bonne chance pour la réalisation concrète de leurs projets.

Les projets primés

DIPTIC

• l'équipe :

— Anne Victoria Farnepallet, 27 ans, formation juriste (DEA droit des affaires) ;

— Philippe Chansignaud, 30 ans, formation continue, Diplôme Universitaire de Technologie après un an à l'IUT de Sceaux ;

— Philippe Dupont, 26 ans, formation continue, Diplôme Universitaire de Technologie après un an à l'IUT de Sceaux ;

— Georges Ouanounou, 34 ans, formation scientifique (travaille à l'INRIA) ;

• l'idée : mise au point et exploitation d'un système permettant à un graphiste de travailler directement sur un ordinateur sans avoir à passer par un langage informatique (sur IBM PC par exemple) ;

• l'exemple : génériques de journaux télévisés ;

• créneaux : entreprises utilisant des logos, des graphismes et des graphismes animés en trois dimensions, aussi bien sur papier que sur film vidéo. L'avantage de cette méthode est de travailler directement sur de petits ordinateurs dont le prix est modique.

TAMPOGRAPHIE GUEMENS

• l'équipe :

— Laurence Guérin, 21 ans, Diplôme Universitaire de Technologie (section gestion) ;

— Christine Roumens, 20 ans, Diplôme Universitaire de Technologie (section gestion) ;

• l'idée : insérer chiffres, lettres et signes sur des touches d'ordinateurs par le procédé de la tampographie ;

• l'exemple : chaque nouvel appareil sortant sur le marché (du téléphone à l'ordinateur en passant par la calculette) demande des touches s'intégrant à son design et présentant un graphisme original ;

• créneaux : toute production intégrant des touches.

BIG B'OK

• l'équipe :

— Éric Mangeon, 21 ans, 2^e année, IUT de Sceaux ;

— Éric Soty, 21 ans, 2^e année, IUT de Sceaux ;

— Pascal Quijoux, 27 ans, maquettiste dans une école de création industrielle (ASFODESS) installée à Paris ;

• l'idée : à partir de petits objets de la vie quotidienne, opérer un agrandissement, ce qui donne à l'objet son originalité ;

• l'exemple : une brosse à dents mesurant 1,20 m, une couche de dentifrice constituant l'éclairage, c'est ainsi que se trouve réalisée une lampe décorative, esthétique et utilitaire ;

• créneaux : objets décoratifs pour des particuliers, supports de vente, enseignes personnalisées pour les boutiques.

Michel AUDOUSSET,
président de l'ACE.

ACE : Association pour la Création d'Entreprise, 8, avenue Cauchy 92330 Sceaux, tél. 46 60 06 83 ou 46 60 23 44.

Placement Familial Spécialisé

Ce service, agréé par la DDASS, subventionné par la Sécurité sociale (anciennement « La Nichée ») recherche des familles pouvant accueillir à temps complet des enfants scolarisés, ou non, présentant des troubles du caractère et du comportement. Le travail s'effectue en équipe et est rémunéré.

Pour tout renseignement, téléphoner au 46 61 14 30, ou s'adresser à PFS, 20, rue Cha-teaubriand, 92290 Châtenay-Malabry.

La bibliothèque municipale présente :

« Les enfants, les images et les livres depuis les années 30 »

Dans la ligne de ses précédentes expositions d'art graphique, c'est à un voyage dans le monde des livres illustrés pour enfants que la bibliothèque nous convie. Retrouver ses copains d'enfance à travers les « *Contes du chat perché* », illustrés par Nathalie Parain, ou « *Tistou les pouces verts* » par Jacqueline Duhême... et découvrir les héros terribles de nos chers petits ou leurs compagnons de rêve, de « *Bernard le monstre* » ou « *Bébé balèze* » à « *Ne te mouille pas les pieds Marcelle* » et « *Les dragons ça n'existe pas* ».

Voilà la proposition de la bibliothèque municipale pour le mois d'avril, du 7 au 30, salle d'animation :

- mardi, de 12 h 30 à 18 h ;
- mercredi, de 10 à 12 et de 15 à 18 h ;
- jeudi, de 15 à 18 h ;
- vendredi, de 12 h 30 à 17 h ;
- samedi, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Écoles maternelles publiques

Inscriptions pour l'année scolaire 1986/87

Les parents habitant Sceaux qui désirent que leurs enfants âgés de deux ans (avant le 1^{er} septembre 1986), ou que leurs enfants plus âgés et non encore inscrits dans une école maternelle, soient admis dans l'une des écoles maternelles publiques de Sceaux au cours de l'année scolaire 1986/87, sont priés de les inscrire **à partir du 17 mars et avant le 1^{er} juin 1986** au service de l'enseignement de la mairie (annexe, 120, rue Houdan).

Les enfants âgés de deux ans, inscrits dans l'une des écoles maternelles publiques de Sceaux, ne pourront la fréquenter qu'à partir de l'âge de deux ans et demi.

Pour l'inscription, se munir du livret de famille, du carnet de santé ou des certificats de vaccinations de l'enfant (les vaccinations obligatoires doivent être faites avant l'entrée à l'école) et d'une attestation de domicile.

stéphane kélian

PIVOINE

CHAUSSURES

Robert Clergerie

7, RUE DE L'ÉGLISE - ANTONY — 46 68 88 42

COMMUNIQUÉS

Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

Ecole nationale de musique,
de danse et d'art dramatique

**Le Gloria de Vivaldi,
vendredi 18 avril
en l'église Saint-Gilles
de Bourg-la-Reine**

La plus célèbre sans conteste parmi ses 45 œuvres sacrées, le Gloria de Vivaldi, sera proposée le vendredi 18 avril prochain à 20 h 45 en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine avec, en solistes, Marie Barbaud, soprano, et Sylvie Sulle, mezzo-soprano.

Les auditeurs qui les ont longuement ovationnées dans l'Oratorio de Noël le 6 décembre dernier retrouveront avec plaisir la pure et chaude sensibilité de ces deux artistes dans la rayonnante luminosité d'une œuvre débordante de vie et puissamment lyrique. La nature impulsive du Prêtre Roux transparait à travers l'incessante variété rythmique où la musique puise son énergie communicative : élèves et choristes, unis dans une même ferveur, auront une fois encore à cœur de se montrer dignes de l'œuvre et des solistes que nous accueillons.

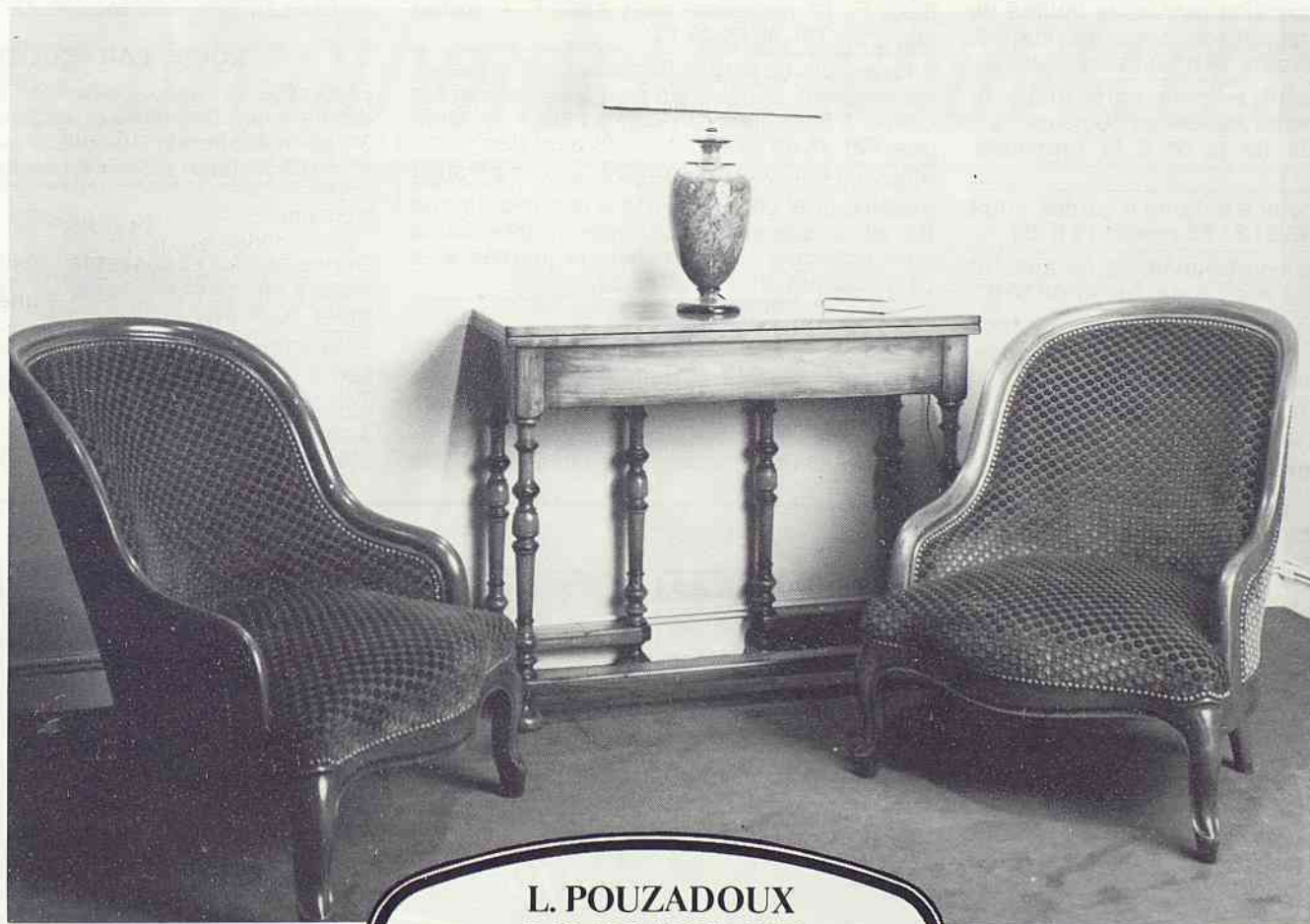
Au cours du même concert seront interprétés des extraits de la Cantate n° 78 de J.-S. Bach, avec le concours de Petits Chanteurs de Sainte-Marie d'Antony, et des œuvres chorales a capella par la chorale d'adultes du conservatoire. A cette dernière se joindront, pour le Gloria de Vivaldi, la chorale Carillon d'Antony, la chorale André Sala de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et l'ensemble vocal Anne Bruger des

Mureaux, tous trois déjà à nos côtés l'an dernier lors de l'émouvante et mémorable réalisation que constitua La Passion selon saint Matthieu. La collaboration fidèle de ces formations amies témoigne tout à la fois de la bonne santé du chant choral en région Ile-de-France et du rayonnement de notre conservatoire. Solistes, chœurs et orchestre du conservatoire seront placés sous la direction de Michel Vigneau.



Marie Barbaud, Soprano, et Sylvie Sulle, Mezzo Soprano (photo prise le 6 décembre dernier à l'occasion de l'Oratorio de Noël) seront les solistes du Gloria de Vivaldi le vendredi 18 avril à l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, entourées des chœurs et de l'orchestre du Conservatoire sous la direction de Michel Vigneau.

S
A
D



S
A
D

canapés, bibliothèques
tapisserie,
tenture murale

L. POUZADOUX
J.-P. BEAUHAIRE
décorateurs A.E.E.B.

137, rue Houdan
92330 SCEAUX
Tél. 46 60 03 94

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

Vous aimez les enfants, vous souhaitez bénéficier d'une rémunération en travaillant à votre domicile. Adressez-vous à la ville de Sceaux en téléphonant à Mme Claudine Barbotte, 46 61 29 50, poste 414.

La ville de Sceaux recrute aide soignante (CAFAS) à mi-temps par voie de détachement pour soins à domicile. Tél. 46 61 29 50, poste 415.

Société recherche secrétaire-sténodactylo pour services administratifs et immobilier (contact avec les locataires et les fournisseurs, gestion et administration de divers contrats, etc.). Ce poste nécessite à la fois de l'initiative et le sens des responsabilités, de l'aisance dans les relations ainsi que de sérieuses références morales. Restaurant d'entreprise. Proximité RER. Envoyer lettre manuscrite, CV et photo en indiquant prétentions à : Société Sellier-Leblanc, secrétariat général, BP 7, 92340 Bourg-la-Reine.

Cherche employée de maison pour pavillon à Sceaux, 30 à 50 ans, parlant français, expérience, références, nourrie, logée studio. Tél. 69 38 16 74 (heures de bureau).

Ménage franco-britannique habitant Londres cherche jeune fille pour garder 2 enfants de 6 et 1 ans + aide ménagère, logée, nourrie, conditions à discuter. Tél. 47 02 45 06 (du 21 mars au 7 avril : tél. 16 77 63 41 50).

Couple de personnes âgées recherche personne ou couple, minimum 45 ans, logé, nourri et rémunéré pour l'Indre-et-Loire (près de Château-Renault). Tél. 47 02 57 90 (entre 11 h et 14 h et après 16 h).

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme française recherche heures de ménage et de repassage, tous les matins. Tél. 46 61 31 57 (après 19 h ou heures repas).

Étudiante garderait enfants après-midis et week-ends, donnerait également cours de français et d'anglais de la 6^e à la terminale. Tél. 46 61 17 82.

Jeune femme cherche enfants à garder, entre 0 et 3 ans. Tél. 46 61 31 57 (après 19 h 30).

Jeune femme recherche ménage ou aiderait personne handicapée ou âgée. Tél. 47 02 30 67.

Dame, repasseuse de métier, ferait repassage à domicile ou chez elle et petit ménage. Tél. 46 64 78 32 (à partir de 18 h).

Retraité, marié, 60 ans, cherche gardiennage, entretien, jardin, bricolage, travaux divers avec habitation indépendante, tout confort, dans

propriété ou communauté religieuse. Tél. 60 65 57 93.

Jeune fille 16 ans cherche emploi dans bureau (téléphone, dactylo) ou garderait enfants et partirait mer, montagne, étranger pendant vacances scolaires du 30.6 au 1.9. Tél. 43 50 55 17.

Sécrétaire médicale, 15 ans d'exp., cherche emploi à mi-temps et accepte quart de temps ou autres possibilités. Tél. 46 61 56 39 (le soir).

IMMOBILIER

Particulier vend à Sceaux, 5 mn du RER, 4 pièces, 80 m², rez-de-jardin, terrasse sud et verdure, 3 chambres, cave, parking extérieur ; prix : 650 000 F. Tél. 43 50 39 89.

A vendre, Fresnes, dans résidence privée, calme, verdure, petit immeuble de 3 étages, F3 rez-de-chaussée + jardinet, ensoleillé, cuisine équipée, salle de bains carrelée, très bon état, proximité tous commerces, bus, 10 mn du RER, parking ; prix : 360 000 F. Tél. 46 66 80 44.

Couple 1 enfant, commerçant de Sceaux, cherche à louer 3/4 pièces dans environs, calme, agréable. Tél. 46 61 01 52 (dans la journée).

Couple cherche à Bourg-la-Reine ou Antony, proche centre ville, 2/3 pièces 3 000 F charges comprises, à compter du 1^{er} mai ou du 1^{er} juin. Tél. 46 61 32 73 (après 18 h).

A vendre ferme charentaise, dans village à 20 km de Royan, 2 700 m² terrain + maison 200 m² habitables à rénover ; prix : 220 000 F. Tél. 46 60 36 18 (le soir).

A louer Pornichet (44) pour 6 personnes, appartement dans maison, jardin : 2 pièces, séjour, 3 chambres, bains + 1 lavabo dans une chambre, à 5 mn de la gare et de la plage ; juillet : 6 000 F, 1^{re} quinzaine août 3 500 F + forfait charges. Tél. 46 60 29 10.

A louer, juin ou sept. à Pornichet (44), 2 pièces rez-de-jardin, douche, wc pour 3 à 4 pers., dans centre à 5 mn gare et plage ; 1 500 F + charges. Tél. 46 60 29 10.

Pour un an, dessinatrice-peintre, habitant Sceaux, près chantier TGV, cherche pour son travail uniquement, local vide et très calme pour échapper au bruit dans la journée (pas pour habiter). Tél. 46 60 59 81.

VENTES

A vendre canapé-lit, pin massif, rayé bleu/blanc, jeu de 2 matelas + grand tiroir literie, état neuf. Tél. 47 02 86 07.

A vendre piano droit marque Rameau, modèle

Beucaire, acajou vernis, 1982, excellent état, valeur neuf 23 500 F, vendu 18 000 F. Tél. 43 50 42 76 (à partir de 18 h 30) ou 47 26 29 05 (heures de bureau).

A vendre salon de jardin, 1 table, 2 fauteuils, 2 chaises. Tél. 43 50 58 85.

Vends 3 chaises Louis XVI (copie) velours beige, l'ensemble 900 F ; imperméable Burberry dame coton beige 40/42 : 700 F. Tél. 46 60 86 12 (après 19 h).

A vendre alarme volumétrique et périmétrique neuve, couvrant 250 m² et 2 étages ; prix intéressant. Tél. 43 50 87 11.

Vends machine à coudre électrique, portable, 900 F. Tél. 47 02 80 61.

A vendre neuf, journal lumineux pour devanture de magasin, prix intéressant. Tél. 43 50 87 11.

Particulier vend Apple II Europlus 64 KO, moniteur, 2 drives, carte RVB, carte interface parallèle, paddles, 60 logiciels ; prix : 7 000 F. Tél. 46 61 69 09.

A vendre manteau de pluie doublé taille 2/3 ans, 200 F ; une robe Liberty taille 3 ans, 120 F ; chaussures Little Mary, taille 22, 180 F ; tout en parfait état. Tél. 46 60 11 00.

A vendre canapé-lit 2 m x 1,50 m, 3 places, très belle qualité en velours dralon beige + 1 fauteuil pullmann. Tél. 46 61 13 16.

A vendre 2 pneus cloutés 165 x 13 sur jantes 4 trous pour R 18 Fuego ou R 25 ; prix : 500 F. Tél. 43 50 65 74.

A vendre voiture de direction CX 2400 GTI, état exceptionnel. Tél. 46 61 13 16.

A vendre, cause erreur de taille, veste G. Laroche, taille 40, collection printemps 86, valeur 1 775 F, vendue 1 500 F. Tél. 46 60 11 00.

COURS PARTICULIERS

Étudiante, licence de sciences économiques, donne cours de maths et anglais de la 6^e à la 3^e et d'économie jusqu'en terminale. Tél. 43 50 69 74 (demander Florence).

DIVERS

Donnerais deux ravissants lapins à personnes aimant vraiment les animaux. Tél. 46 66 18 53 ou 46 60 45 16.

Recherche objectif photo Leitz perdu lundi 24 février dans le parc de Sceaux ; récompense. Tél. 46 78 30 14 (le soir).

Achète grand garage sur Sceaux dans belle résidence de préférence. Tél. 46 61 13 16.

A 3 Kms de VERSAILLES



LES TENNIS DE LA VALLÉE

RUE DE LA MANUFACTURE

- 78350 - JOUY-EN-JOSAS

TARIF POUR UNE TRANCHE DE 30 JOURS (RENOUVELABLE)

PAS DE DROIT D'ENTRÉE

- du lundi au vendredi : 220 F pour 30 jours
- week-end et jours fériés : 320 F pour 30 jours
- la semaine complète : 380 F pour 30 jours

DÉCOUVREZ LES TENNIS DE LA VALLÉE



39 56 34 93

3 kms de Versailles
rue de la manufacture, JOUY EN JOSAS

LES TENNIS DE LA VALLÉE

(9 courts dont 4 en terre battue, cadre exceptionnel)

FORMULES CLUB ÉTÉ 1986

JOUEZ A VOLONTÉ DE 7 H A MINUIT

GAGNEZ

1 HEURE GRATUITE

BON POUR UNE HEURE GRATUITE
(offre valable jusqu'au 15 juin 1986)

santé : services de garde

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS	INFIRMIERS
MARS			
Dimanche 23	Dr ROMEO 18 bis, rue de Fontenay 43 50 80 19	Mme PIQUET-KUNTZ 144, av. du Gal-Leclerc 43 50 03 00	Mme MERCIER 10, av. Jean-Perrin 43 50 13 93
Dimanche 30	Dr SEBAOUN 7, av. des 4-Chemins 43 50 17 36	M. BOTTONE (à Bourg-la-Reine) 1, place Condorcet 46 63 49 38	Mme VIEL 13, av. Roosevelt 46 61 13 00
Lundi 31	Dr ROMEO 18 bis, rue de Fontenay 43 50 80 19	M. BOTTONE (à Bourg-la-Reine) 1, place Condorcet 46 63 49 38	Mme VIEL 13, av. Roosevelt 46 61 13 00
AVRIL			
Dimanche 6	Dr TOURNERIE 112 bis, rue Houdan 46 61 19 93	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 47 02 77 97	Mme SAVOYE-RIEUNAU 13, allée de Trévise 46 60 16 66
Dimanche 13	Dr VERDON 31, rue des Pépinières 60 11 63 26	M. MIRAMOND (à Bourg-la-Reine) 135, av. du Gal-Leclerc 46 61 08 52	Mme LE MERRER (à Châtenay) 8, rue Garros 47 02 11 81
Dimanche 20	Dr BENOUAISCH 138, av. du Gal-Leclerc 46 60 74 87	M. LAVERDET 106, rue Houdan 46 61 00 62	Mme GUILLOTTE 31, rue de Bagneux 46 61 26 63
Dimanche 27	Dr BESNARD 74, rue du Lycée 46 61 02 45	M. MARTIN (à Bourg-la-Reine) 41, bd Carnot 46 63 07 95	Mme GALAND 21, rue Houdan 47 02 24 23

Le cabinet de cardiologie des docteurs RIBEYRE, BLANCHER et DESNOT, 5, avenue des Quatre-Chemins, tél. (1) 43 50 22 90, assure une garde pour les urgences cardiologiques de jour et de nuit, les dimanches et jours fériés.

Le docteur RAIX, 4, rue Eugène-Maison, tél. 46 61 16 05, vous informe de la réouverture de son cabinet le 7 avril.

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS 17
43 50 27 02

POMPIERS 18
47 02 09 38

CENTRE ANTIPOISONS 42 05 63 29

SERVICE D'URGENCE MÉDICALE 15
(Centre 15)

SERVICE D'URGENCE DENTAIRE 47 76 25 42
(les dimanches et jours fériés
de 9 à 12 heures)

AMBULANCES JOUR ET NUIT 46 31 69 22
(Service municipal)

GAZ (Service d'urgence) 46 60 95 13

ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence) 47 35 54 90

TAXIS :

— Sceaux 43 50 00 00
— Bourg-la-Reine 46 61 00 00
— Fontenay-aux-Roses 46 60 24 10

SNCF (Renseignements) 42 61 50 50

VENEZ DÉCOUVRIR LES NOUVELLES 205

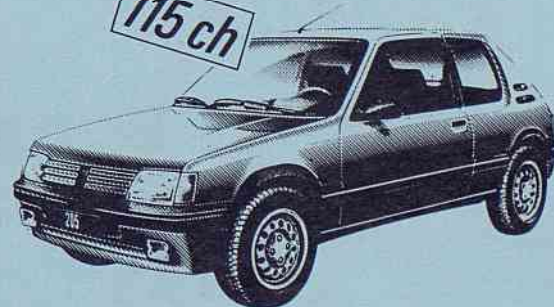
205 CABRIOLET
le style plein air



205 AUTOMATIC
le style pratique



205 GTI*
le style sportif
115 ch



PEUGEOT 205

*Consommations normales UTAC: 5,9 l à 90 km/h - 7,5 l à 120 km/h - 9,2 l en ville.



SIREINE AUTOMOBILE

(RN 20) — 12, Av. du Général-Leclerc — 92340 BOURG-LA-REINE

Tél. 46 64 15 03

votre concessionnaire PEUGEOT TALBOT



Loisirs à Sceaux jusqu'au 30 avril

7 — de 18 h à 20 h, aux baraquements (95, rue Houdan) : pot d'accueil et inscriptions des nouveaux adhérents de Sceaux-Accueil.

8 — 14 h, à l'ancienne mairie (68, rue Houdan) : goûter et inscriptions aux activités de Sceaux-Accueil.

9 — de 14 h à 16 h 30, aux baraquements : inscriptions aux activités de Sceaux-Accueil.

9 — 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » (49, avenue Georges-Clemenceau), cinéma enfants : « Le roi des singes », film de Wan Lai Ming.

9, 11 et 15 — 20 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « Le bateau-phare », film de Jerzy Skolinowski.

11 — 14 h et 16 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Écoles) : cour d'art floral organisé par Sceaux-Accueil.

11 — 22 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : jazz « Sceaux What ! », avec René Urtregger Trio.

12 — au cours de l'après-midi, au jardin de la Ménagerie : abat-oiseau pour le titre de Roy 1986, organisé par la Compagnie d'arc de Sceaux.

12 — 14 h, sur les terrains de jeux du jardin de la Ménagerie : doublettes promotion, organisées par la Pétanque de Sceaux.

12 — 14 h, à l'hôtel des ventes de Sceaux (38, rue du Docteur-Roux) : vente aux enchères de téléviseurs, tableaux, hi-fi, mobilier de style.

12 — de 16 h à 18 h, à la MJC (annexe, 24 ter, rue des Écoles) : réunion du Cercle Philatélique de Bourg-la-Reine/Sceaux.

12 — 17 h 30, en concert-animation, et 20 h 45, en concert du soir, au CAC « Les Gémeaux » : concert de l'ensemble Caix d'Hervelois, organisé par les Samedis Musicaux de Sceaux et les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux.

12 — 20 h 30, au gymnase des Clos Saint-Marcel (20, rue des Clos Saint-Marcel) : l'équipe première masculine de l'ASAS-basket reçoit Evreux.

13 — 15 h 30, au gymnase des Clos Saint-Marcel : l'équipe première féminine de l'ASAS-basket reçoit Aulnay.

14 — 14 h 30, à l'ancienne mairie : conférence-débat sur le Nouveau roman, organisée par Sceaux-Accueil.

15 — 20 h, au théâtre des Sources (4, avenue de Paris, à Fontenay-aux-Roses) : « Le malade imaginaire ».

16 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux », cinéma enfants : les chefs-d'œuvre de Walt Disney.

16 — 14 h 30, aux baraquements : café-rencontre avec Sceaux-Accueil.

16 — 20 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : inauguration de l'opération cinéma d'animation qui se déroulera jusqu'au 29 avril ; se renseigner au CAC « Les Gémeaux » pour connaître les différents horaires (tél. 46 60 05 64).

17 — 14 h 30, aux baraquements : goûter-rencontre organisé par Mamans-Accueil.

17 — 15 h, à l'ancienne mairie : « Marie Noël et la Bourgogne », conférence de Marie-Madeleine Dienesch, organisée par le Collège universitaire Fontenaisien.

17 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Les portes du regard », théâtre par la compagnie F. Lazaro.

18 — de 20 h 30 à 0 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Les portes du regard », théâtre par la compagnie F. Lazaro.

18 — 20 h 45, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine : Le Gloria de Vivaldi, concert organisé par le conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux.

18 — 22 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : jazz « Sceaux What ! » avec Five O'Clock.

19 — de 19 h à 22 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Les portes du regard », théâtre par la compagnie F. Lazaro.

19 — 20 h 30, au théâtre des Sources de Fontenay : variétés avec Tri Yann.

20 — 17 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Les portes du regard », théâtre par la compagnie F. Lazaro.

22 — 20 h 30, au théâtre des Sources de Fontenay : concert de l'orchestre de chambre « Les solistes de Sofia » ; au programme : Siphon, Rossini, Bartok.

22 — 20 h 45, à l'ancienne mairie : « I comme Icônes », diaporama de Pierre-Luc Perrot, organisé par la Société d'Instruction et d'Éducation Populaires du canton de Sceaux.

23 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux », cinéma enfant : « Les voyages de Gulliver », film d'Eve Fleischer.

23 — 14 h 30, aux baraquements : café-rencontre avec Sceaux-Accueil.

25 — 20 h 30, aux baraquements : dîner amical organisé par Mamans-Accueil ; renseignements au 46 66 68 28.

25 et 26 — 22 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : jazz « Sceaux What ! », avec D. Lockwood Trio.

26 — 8 h 30, parking des baraquements : départ du rallye automobile organisé par Sceaux-Accueil.

27 — 14 h 30, à l'hôtel des ventes de Sceaux : vente aux enchères de tableaux anciens et modernes, bijoux, argenterie, pâtes de verre, verrerie, objets d'art, mobilier des 18^e et 19^e siècles.

28 — 14 h, au Centre Social et Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : démonstration culinaire avec Sceaux-Accueil.

29 — 20 h 30, à l'ancienne mairie : « la folle histoire de la Villa Penthièvre », causerie et projection de diapositives par Edmée Benoist de la Grandière, organisée par les Amis de Sceaux.

30 — 14 h 30, au CAC « Les Gémeaux », cinéma enfants : « L'effrontée », film de Claude Miller.

30 — 14 h 30, aux baraquements : café-rencontre avec Sceaux-Accueil.

30 — 20 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « L'inspecteur Laverdin », film de Claude Chabrol.

Expositions

- à la Bibliothèque municipale : du 7 au 30 avril, salle d'animation, exposition « Les enfants, les images et les livres depuis les années 30 ».

- à la Maison des Jeunes et de la Culture :
 - jusqu'au 10 avril : exposition des sculptures de Louis Laubignat ;
 - du 12 au 25 avril : exposition de printemps des Artistes scénés.

- aux baraquements :
 - du 6 au 9 avril : exposition de dessins des enfants de Sceaux et des communes voisines, organisée par Amnesty International ;
 - du 12 au 27 avril : « Bruit et vie urbaine », réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine (tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 à 19 h).



place de l'église
SCEAUX

ouvert tous les dimanches matins

BALLY

J.B. Martin

MARCO

Roux Poudin

CHAUSSURES

J'AI DÉCOUVERT
L'AMÉRIQUE !



mêmes magasins à :

ANTONY • CHÂTENAY • CHÂTILLON • GARE ST-LAZARE • GARE DU NORD

SCEAUX - BOURG LA REINE



150 ANS DE CERAMIQUE

DES COLLECTIONS PRIVÉES AUX COLLECTIONS PUBLIQUES

EXPOSITION DU 25 AVRIL AU 22 JUIN 1986

ORANGERIE DU CHATEAU DE SCEAUX

L'EXPOSITION " 150 ANS DE CERAMIQUE " DE

L'exposition "150 ans de céramique" de Sceaux-

faïences et porcelaines de Sceaux et Bourg-la-Reine.

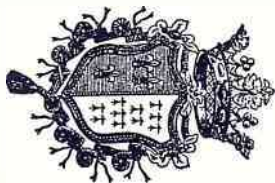
Près de 400 objets d'art ont été réunis, provenant à la fois de collections privées, et des Musées. Présentées les œuvres réalisées par quelques grands faïenciers scéens et réginauburgiens, tels que Jacques et Julien, Glot, Cabaret, Poussin, Laurin, Chaplet et Dalpayrat, pour n'en citer que quelques-uns. La décentralisation a pour logique un meilleur enracinement culturel. Aussi il importe de souligner l'exemplaire de ce nouveau partenariat entre des collectivités territoriales pour la présentation en patrimoine artistique et historique de qualité.

Cette importante exposition n'a été permise que par le concours de nombreux collectionneurs, de conservateurs et d'experts, des services culturels des deux communes et du département, et au public que privé, et nous les en remercions.

Paul GRAZIANI
Président
du Conseil Général
des Hauts de Seine
Sénateur
des Hauts de Seine



Alfred NOMBLOT
Maire de Bourg la Reine
Conseiller Général
des Hauts de Seine



Pierre R...
Mair
Conse
des H

SOUS L'ÉGIDE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS DE SEINE

AVEC LA COLLABORATION DU MUSÉE DE L'ÎLE DE FRANCE

TOUS LES JOURS : 10-12 H et 14-18 H (SAUF MARDI) - RER BOURG LA REINE ET PARC DE SCEAUX

UN NOUVEL EXEMPLE DE PARTENARIAT CULTUREL

Aux XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles, les Hauts-de-Seine furent l'un des hauts lieux de la production de céramique avec les fabriques de Saint-Cloud, Sceaux, Sèvres et Bourg-la-Reine.

En 1986, les villes de Sceaux et de Bourg-la-Reine et le Conseil Général des Hauts-de-Seine se sont associés pour faire revivre cet art de la céramique, des faïences et des porcelaines de l'époque Louis XV et des grès de style "Art Nouveau". Cette exposition tentera de faire le point des connaissances sur les productions des faïenceries de Sceaux et Bourg-la-Reine, communes limitrophes, aux échanges culturels et commerciaux fréquents et dont la production céramique présente souvent de nombreux points communs. Aucune exposition n'avait à ce jour été entièrement consacrée à ce sujet, malgré la renommée nationale et internationale des faïences et porcelaines de Sceaux et Bourg-la-Reine.

Près de 400 objets d'art ont été réunis, provenant à la fois de collections privées, et des Musées. Seront ainsi présentées les œuvres réalisées par quelques grands faïenciers scéens et réginaburgiens, tels que Chapelle, Jacques et Jullien, Glot, Cabaret, Poussin, Laurin, Chaplet et Dalpayrat, pour n'en citer que quelques-uns.

La décentralisation a pour logique un meilleur enracinement culturel. Aussi il importe de souligner le caractère exemplaire de ce nouveau partenariat entre des collectivités territoriales pour la présentation en commun d'un patrimoine artistique et historique de qualité.

Cette importante exposition n'a été permise que par le concours de nombreux collectionneurs, d'antiquaires, de conservateurs et d'experts, des services culturels des deux communes et du département, et au mécénat tant public que privé, et nous les en remercions.

Paul GRAZIANI
Président
du Conseil Général des Hauts de Seine
Sénateur
des Hauts de Seine



Alfred NOMBLOT
Maire de Bourg la Reine
Conseiller Général
des Hauts de Seine



Pierre RINGENBACH
Maire de Sceaux
Conseiller Général
des Hauts de Seine



Remerciements

LA réalisation de cette exposition et la parution de ce livre sont un événement. Il ne faut pas s'en étonner puisque les faïenceries de Sceaux et de Bourg la Reine ont tenu une place importante, tant sur le plan économique qu'artistique, à leur époque et tout particulièrement au XVIII^e siècle. Leur renommée dépassait largement le cadre de la capitale et de la région, elle était internationale.

Cette manifestation a pu avoir lieu grâce au désir commun du département, des villes de Sceaux et de Bourg la Reine, des conservateurs de musées, des collectionneurs privés et des chercheurs.

Tous avaient à cœur de faire connaître cette richesse du patrimoine, de mettre en valeur ces belles productions de céramique et de faire le point des recherches concernant ces périodes d'activité de la vie des villes de Sceaux et de Bourg la Reine.

Cette exposition et ce livre ne sont pas un aboutissement, mais nous l'espérons le début d'un approfondissement qui nous permettra de mieux appréhender ces tranches du passé.

L'intérêt et la volonté de tous les partenaires ont permis l'aboutissement et la réussite du projet initial dans un délai relativement court, avec des moyens proportionnellement réduits. Quelques personnes, répondant à titre bénévole à notre appel, ne mesurant ni leur temps, ni leur peine, ont largement contribué à atteindre ce résultat.

Que soient particulièrement remerciés :

M. Thierry Bondoux, Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Ile de France.
M. Michel Giraud, Sénateur, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France.
M. Paul Graziani, Sénateur, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine.
M. Alfred Nombrot, Maire de Bourg-la-Reine. Conseiller Général.
M. Pierre Ringenbach, Maire de Sceaux Conseiller Général.
M. Pierre Giraudet, Président de la Fondation de France.
M. Philippe Forest, Electricité de France - Gaz de France.
M. Jung et M. Igielnic, Régie Autonome des Transports Parisiens.
M. Gros et Mme Segaud, Régie Publicitaire des Transports Parisiens Métrobus.
M. de Belloy et M. de Bruin, Sté Wang-France.
M. Mathieu Mollet, Sté Rank-Xérox.
M. Godin, Sté Les Peintres de Paris.
M. Carré, Sté "La Boîte à Outils".
M. Rémy Samson, Sté Bonsai, Châtenay.

Tous nos remerciements vont aussi à :

Mme Maddy Aries, M. Jacques Bastian, M. Christian Béalu, M. Christian Bonin, M. Bousquet, Mme Diana Copel, M. Philippe Cuq, M. André Dalpayrat, Mme Duchon, Mme Anne France-Lanord, Mme Andrée Francès, M. Christian Gautier, M. André Joly, M. Lallane, M. et Mme Leblanc, Mme Ghislaine Leclerc, Mme Brigitte Lekieffre, Mme Anne-Marie Louis, M. Nicolier, M. Pecoraro, Mme Françoise Petit, M. Georges Poisson, Mme Sylvie Prévost, M. Nicolas Sainte-Fare Garnot, M. Jacques Steverlynck, Mme Yvette Tirel, M. Michel Van Der Meersch
qui ont apporté une collaboration très efficace à l'organisation de l'exposition et à la rédaction du livre.

aux Conservateurs des collections publiques :

Musée du Louvre, Département des Objets d'Arts, Paris
Musée de la Renaissance, Château d'Ecouen
Musée National de Céramique, Sèvres
Musée des Arts Décoratifs, Paris
Musée du Petit-Palais, Paris
Musée de l'Ile-de-France, Sceaux
Musée de l'Assistance Publique, Paris

aux antiquaires :

Mme Hélène Fournier-Guérin, Paris
M. Christian Béalu, Paris
MM. Chaillol et Francis Galtier, Paris
MM. G. Lefebvre et Fils, Paris
M. Jean-Louis Cazaban, Paris
M. Ekerlein, Sceaux
Mme Fraize, Bourg la Reine.

aux collectionneurs privés

d'avoir accepté de se dessaisir de leurs pièces pendant quelque temps pour que le plus grand nombre puisse profiter du plaisir de voir et d'apprécier des objets d'art, de parfaire leurs connaissances dans ce domaine.

Que soient également remerciés :

M. Olivier Narboni et Gérard Rondeau, imprimeurs.
M. René Dessirier, décorateur
Mme Agnès Pernot, Agence H.H.C.C.

qui dépassant leur rôle de spécialistes, se sont, eux aussi, passionnés pour ce projet et ont tout fait pour qu'il prenne corps et se réalise dans les meilleures conditions.

Monique SAUNOIS
Maire Adjoint de Sceaux
Chargé des Affaires Culturelles

L'EXPOSITION " 150 ANS DE CERAMIQUE " DE SCEAUX/BOURG-LA-REINE

L'exposition "150 ans de céramique" de Sceaux-Bourg-la-Reine est née de la volonté du Département des Hauts-de-Seine, des Villes de Sceaux et de Bourg-la-Reine et de certains collectionneurs de valoriser dans l'esprit du public les manufactures de Sceaux et de Bourg-la-Reine.

Cette réalisation a pris une certaine ampleur, car elle répondait à un besoin ; aucune exposition n'avait encore été entièrement consacrée à ces céramiques, ni aucun ouvrage public. Elle se devait de répondre à plusieurs objectifs :

- faire connaître et mettre en valeur une partie du patrimoine ;
- faire la synthèse à un moment donné des connaissances sur une activité artistique et commerciale ayant eu un grand rayonnement ;
- permettre au public de situer les manufactures dans leur environnement de l'époque, leurs cadres géographique, démographique et sociologique ;
- exposer des objets de valeur, généralement dispersés dans les Musées ou les collections privées.

Curieusement, la notoriété de la production des manufactures de Sceaux et de Bourg-la-Reine est devenue relativement faible malgré la renommée qui fut la leur pendant près d'un siècle. Seuls les Musées et certains collectionneurs continuèrent à s'y intéresser.

Ces manufactures tinrent une place importante au cours de leur existence, dans les villages de Sceaux et de Bourg-la-Reine. Elles apportèrent mouvement et richesse. On imagine l'animation qui régnait dans les rues, avec les nombreux charrois convoyant d'abord les matières premières nécessaires, puis les fragiles objets sans oublier l'essor économique généré par les revenus du directeur et des ouvriers des manufactures. Celle de Sceaux employa jusqu'à 90 ouvriers alors que la population était d'environ 1.000 à 1.500 habitants.

CHAPELLE, JACQUES et JULLIEN, GLOT, LAURIN, CHAPLET et DALPAYRAT : les grands noms de Sceaux et de Bourg-la-Reine, surent pendant près d'un siècle et demi, conserver chacun dans son originalité propre, une fabrication de qualité, et une finesse de décor dont la réputation dépassa très largement les frontières ; leurs créations font encore notre admiration.



MUSÉE VERT

Le service éducatif

LE MUSEE VERT PRESENTE :

THÉÂTRE

DANSE

DECOUVERTES

JEUX

- 1.000 enfants inscrits au Musée vert, service éducatif du Musée de l'Ile-de-France, vous proposent du 1er au 20 juin,

LES MÉTAMORPHOSES DE LA FAÏENCE

Ils invitent gratuitement, enfants et adultes de l'Ile-de-France, de Paris et d'ailleurs à leurs spectacles. Chaque classe présentera à tour de rôle :

- raconte moi, assiette ...
- symphonie pour une fourchette et une assiette
- les chinois à la mode de chez nous.
- pique-assiette et soupe-au-lait.
- ta vaisselle, ma vaisselle.
- soulevons le couvercle.
- les oiseaux dans les fleurs, les fleurs dans l'assiette.

- Pendant toute la durée de l'exposition, Mercredi, Samedi et Dimanche, le Musée Vert entraîne les familles dans " UN PARCOURS-ENIGME

PAPA, MAMAN, L'ASSIETTE ET MOI

qui permettra aux parents et aux enfants de jouer tous ensemble et de mieux connaître les céramiques domestiques des 18^e et 19^e siècles fabriquées à Sceaux et Bourg-la-Reine.

- Les enseignants et les classes auront à leur disposition

un ticket questionnaire pour

UN VOYAGE AUX PAYS DES FAÏENCES

Renseignements pratiques : Les animations sont gratuites.

Orangerie du château de Sceaux.

Réservation au Service éducatif du Musée de l'Ile-de-France : 46.61.06.71.

MUSÉE DE L'ILE-DE-FRANCE



Robert Dalpat

musée vert

Les enfants d'âge scolaire (écoles primaires, C.E.S., lycées de la région Ile-de-France) accompagnés de leurs enseignants viennent découvrir le musée. Des méthodes d'avant-garde permettant d'en renouveler la conception.

Deux idées majeures caractérisent l'accueil des enfants :

LE JEU - LA RÉGULARITÉ

Le musée, le terrain de jeu éducatif, permet aux élèves de découvrir l'objet présenté, de le regarder, de le voir, de le connaître et d'inventer à partir de cette incitation des modes d'expression originaux.

Deux formules sont proposées :

— Animation bi-mensuelle qui poursuit la double tâche d'initiation à l'art et à l'expression dramatique à partir des collections du musée

— Animation ponctuelle (4 séances) qui présentent des thèmes traités sous formes de jeux de piste, de promenade, d'exploration permettant à l'enfant de se familiariser avec un dessin, une peinture, une sculpture, de voyager dans un tableau, de rêver...

RÉCRÉATION - RE-CRÉATION

A l'approche des vacances, une fête, à laquelle sont conviés parents et enseignants, et qui illustre le travail des classes, clôt la rencontre MUSÉE-ENFANTS.



studio Sind

musée rieur...

MUSÉE VERT
Service éducatif
Musée de l'Ile-de-France
Château de Sceaux
92330 SCEAUX
Tél. : 661.06.71



SUZY ROZÉ - MICHÈLE PARADE

ETE AMITIE 86

RENOVYEZ CE QUESTIONNAIRE AVANT LE 26 MAI
AU C.I.A.S. HOTEL DE VILLE 122, RUE HOUDAN
92331 SCEAUX CEDEX Tel : 46 61 65 24

M. Mme Mlle Prénom Age

Adresse

..... Tél:

se propose de participer à l'opération ETE-AMITIE,
est disponible

du au

du au

- *pour : rendre des visites d'amitié
 faire des démarches urgentes
(Sécurité Sociale, Mairie, etc...)
 faire des courses chez les commerçants
 faire un accompagnement pour une promenade,
des commissions,
 assurer chaque jour pendant une semaine
le service "AMITIE au téléphone",
c'est-à-dire un coup de fil quotidien à
une personne seule
 dispose d'une voiture.

(1) mettre une croix dans la case correspondante.

Pour de nombreuses personnes isolées, handicapées
retenues chez elles par l'âge ou la maladie, l'été
-période des vacances- synonyme d'évasions joyeuses et
de rencontres, l'est plus souvent de solitude, de désarroi.

Les familles s'absentent ; les commerçants et
artisans ferment leurs portes ; les voisins et gardiens
d'immeubles qui leur apportent souvent le reste de
l'année aide et réconfort sont eux aussi absents, cepen-
dant que les services sociaux manquent d'effectifs pour
répondre à tous les besoins.

L'objectif de l'opération ETE-AMITIE est de briser
cette solitude et de remplacer pour quelque temps, dans
toute la mesure du possible, les familles, amis et
visiteurs habituels et d'aider ceux qui, pendant cette
période de vacances, sont dans l'embarras.

C'est pourquoi, comme l'été dernier, avec le
concours des associations et entr'aides de SCEAUX, nous
nous proposons de coordonner du 1er Juillet au 31 Août
1986 l'action des volontaires bénévoles auprès des
personnes en difficulté.



PERSONNES ISOLEES. HANDICAPEES, EN DIFFICULTE PASSAGERE

RENOVEZ LE QUESTIONNAIRE CI DESSOUS AU C.I.A.S. HOTEL DE VILLE 122, RUE HOUDAN 92331 SCEAUX CEDEX Tel : 46 61 65 24

M. Mme MllePrénom Age

Adresse

..... Tél :

se trouvera à SCEAUX en Juillet du au
en Août du au

aimerait pendant cette (ces) période(s)

- *1. recevoir de temps en temps . une visite d'amitié
. un appel téléphonique
- *2. être aidé pour . des commissions,
. des promenades,
. des déplacements.
- *3. recevoir une aide non précisée ci-dessus
(indiquer laquelle)
.....
.....

S'il vous est utile d'être visité ou dépanné pendant la période du 1er Juillet au 31 Août, veuillez avoir la simplicité de nous le faire savoir.

Renvoyez la fiche ci-contre complétée selon vos désirs.

Merci. Si vous n'êtes pas concerné, votre voisin l'est peut-être.

L'aide qui peut vous être apportée est très variée: depuis la simple visite d'amitié ou l'appel téléphonique pour rompre cette solitude, jusqu'aux multiples services de dépannages divers, commissions au marché ou chez les commerçants, accompagnements, transports et démarches variées.

Toutefois, nous ne remplaçons pas les services publics ou privés qui continuent de fonctionner durant l'été et avec lesquels nous collaborons.

A tous, nous souhaitons que l'été 1986 soit heureux

* veuillez rayer les mentions ne convenant pas.

ETE-AMITIE SCEAUX 1986

" SI VOUS ETES ALERTE, APPORTEZ VOTRE AIDE A CEUX QUI LE SONT MOINS"

VILLE DE SCEAUX
CAISSE DES ÉCOLES

Il était
une fois
les
vacances

...

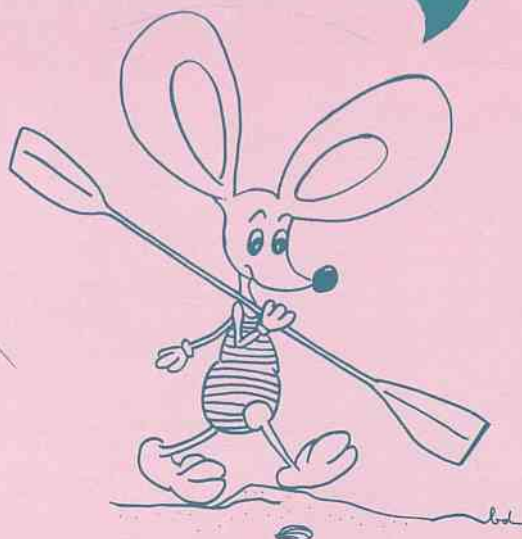
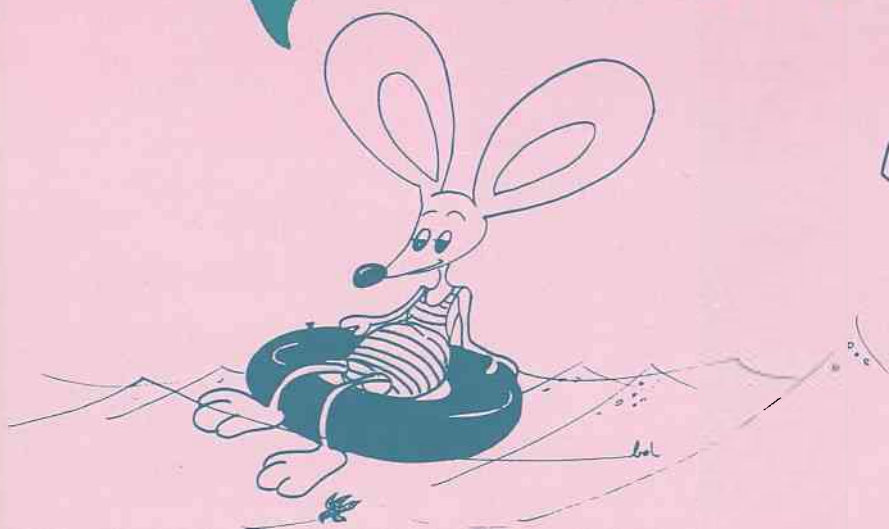


L'été dernier, à Saint-Jean-de-Monts, c'était super !

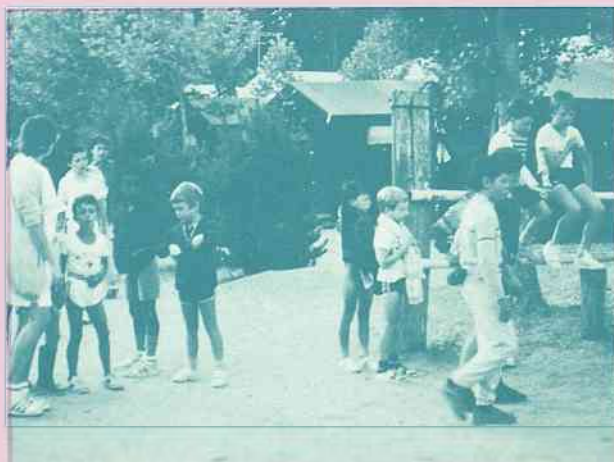
Au bord de la mer, en Vendée... il y a une plage, immense !

On a appris la voile et la planche à voile (avec les copains on dit « windsurf »). J'ai fait du vélocross, du camping, du vélo, des balades sous les pins... Je me suis baigné, et tu sais, quand je suis revenu à Sceaux, tout le monde regardait mes belles oreilles : elles étaient toutes bronzées !

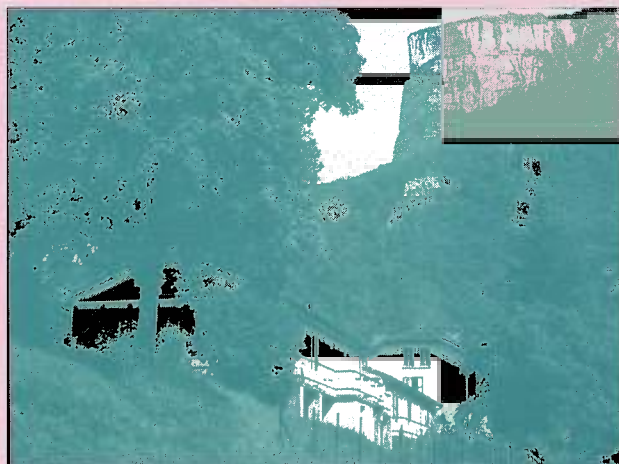
Cette année, je t'écris de Choranche, dans le Vercors. D'abord le paysage, hyper-beau ! Des montagnes en forme de falaises avec des rivières... Et puis surtout des poneys, imagine quinze poneys pour nous tous seuls ! On apprend en manège et puis on se balade dans le Parc national du Vercors... Je n'ai plus de place, sinon je t'aurais expliqué le canoë-kayak, le camping, la montagne... Bon, grosses bises, parce que là, je vais à la piscine — ah oui, j'allais oublier : je dors dans un ancien hôtel avec piscine, eh oui !



*Saint-Jean-de-Monts/Vendée
de 7 à 12 ans*



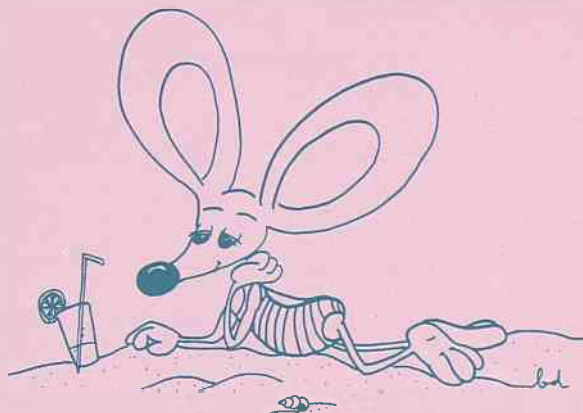
*Choranche/Vercors
de 7 à 12 ans*



Ça y est, j'ai 13 ans, je vais pouvoir partir à Kernouvo, en Bretagne...
Mon grand frère me l'a dit, on campe sous les pins et on n'arrête pas, tellement il y a de choses à faire : du « speed sail », du « trial », du « buggy » (depuis que j'apprends l'anglais, je le dis avec l'accent !).
Je pourrais faire aussi du canoë, de la voile et de la planche à voile, comme à Saint-Jean et Choranche.
Et tu sais, il n'y a pas que le sport : la danse moderne, la photo, les camps itinérants...
Alors, tu viens avec moi à Kernouvo ?
Dis, on est des « ados » maintenant !



Alors, c'est super tout ça, non ?
Dis à tes parents de lire la dernière page, ils sauront comment faire pour t'inscrire...
Mais dépêche-toi, c'est bientôt les vacances !



Kernouvo. Tour du Parc/Morbihan
de 13 à 15 ans



Spécial
parents
Voir au dos ➔

Spécial parents

Calendrier des séjours

Juillet : départ, mardi 1^{er} en soirée ;

retour, jeudi 31 au matin.

Août : départ, jeudi 31 en soirée ;
retour, samedi 30 août au matin.

Comment inscrire vos enfants ?

- du 14 au 31 mai 1986, vous pourrez inscrire vos enfants au service de la Caisse des Écoles, 120, rue Houdan, Sceaux.

- avec les pièces suivantes :

- justificatif de domicile,

- avis d'imposition sur les revenus de 1984,

- 3 derniers bulletins de salaire, du père et de la mère si les deux parents travaillent,

- dernier talon de paiement des allocations familiales et éventuellement bons-vacances délivrés par la CAF,

- carnet de santé de l'enfant avec vaccinations à jour,

- numéro de Sécurité sociale et éventuellement adresse de la mutuelle du père ou de la personne qui a la charge de l'enfant.

Comment calculer le coût du séjour ?

Le tarif qui vous sera appliqué dépend de votre quotient familial : il est calculé en fonction de vos revenus et de vos charges. De faibles ressources ne sont donc pas un obstacle au départ d'un enfant. Notez déjà qu'une réduction supplémentaire de

10 % vous sera accordée pour le départ de votre 2^e enfant.

Comment calculer votre quotient familial ?

Il s'obtient en divisant les ressources mensuelles de la famille (allocations familiales comprises, à l'exclusion de l'allocation logement et de l'APL), par le nombre de personnes vivant sous le même toit.

Chaque membre compte pour une part, les enfants également. Le chef de famille célibataire, veuf ou divorcé, compte pour une part et demie.

Le montant de la participation journalière est donc variable selon le quotient familial auquel est appliqué un certain pourcentage différent selon les centres de vacances et établi comme suit :

Pour un quotient familial inférieur ou égal à 2 024 F :

- Saint-Jean-de-Monts : 2,34 %.
- Choranche : 2,48 %.
- Le Tour du Parc (Kernouvo) : 2,68 %.

Pour un quotient familial supérieur à 2 024 F et dans la limite d'un plafond fixé à 4 272 F :

- Saint-Jean-de-Monts : 3,46 %.
- Choranche : 3,61 %.
- Le Tour du Parc : 3,78 %.

Exemple :

Pour une famille composée de quatre personnes (le père, la

mère et deux enfants à charge) possédant des revenus mensuels nets évalués à 12 000 F, son quotient familial s'élèvera à : $12\ 000\ F : 4 = 3\ 000\ F$. Le montant de sa participation journalière pour le séjour d'un des enfants à Saint-Jean-de-Monts sera déterminé de la façon suivante :

Tranche du quotient familial inférieure ou égale à 2 024 F :

$$2\ 024\ F \times 2,34\ \% = 47,36\ F$$

+ tranche du Q.F. comprise entre 2 024 F et 3 000 F =

$$3\ 000\ F - 2\ 024\ F = 976\ F$$

$$976\ F \times 3,46\ \% = 33,77\ F,$$

soit par jour :

$$33,77\ F + 47,36\ F = 81,13\ F,$$

et pour un séjour de 29 jours :

$$81,13\ F \times 29 = 2\ 352,77\ F.$$

En outre, si cet enfant bénéficie d'une participation de la Caisse d'Allocations Familiales d'un montant de 600 F pour son séjour en centre de vacances, la nouvelle participation de la famille sera :

$$2\ 352,77\ F - 600\ F = 1\ 752,77\ F.$$

- **A noter : vous pouvez bénéficier de bons de vacances versés par les Caisses d'allocations familiales, de participations municipales pour le personnel communal, de bourses accordées par certains comités d'entreprise.**

**Vous souhaitez
des informations
complémentaires ?**

Alors téléphonez au 46 61 29 50,
poste 352.